



PROMOTION *GÉNÉRAL GALLOIS*
2016 -2017

LA POLITIQUE CHINOISE EN AFRIQUE

Commandant Cédric Le Goff

Sous la direction de :

M. Pascal Le Pautremat

Chargé de cours ISEG Business & Finance School – Nantes

Sommaire

Résumé

Abstract

Introduction.....1

I - La place de la Chine dans le monde aujourd'hui ou le difficile équilibre entre volonté de puissance et nécessaire coopération internationale6

A) Des objectifs fondamentaux clairs et ambitieux.....6

B) Une stratégie de conquête discrète mêlant invariants historiques et attitudes d'opportunité.....8

C) Une situation domestique préoccupante et des enjeux régionaux délicats14

II – La Chine et l'Afrique : la rhétorique du « gagnant-gagnant » au service de la montée en puissance mondiale de la Chine.....19

A) Une relation officiellement basée sur l'égalité Chine/Afrique, alternative aux partenariats traditionnels de l'Afrique20

B) Surtout, des intérêts économiques et des enjeux de puissance primordiaux au profit de la Chine24

C) La mise en œuvre de moyens couvrant tous les secteurs comme autant de supports aux piliers de puissance de la Chine27

III - Une politique bénéfique et porteuse d'atouts à exploiter mais de dangereux effets pervers prévisibles pour les deux parties, ainsi que des conséquences sur le jeu global international 35

A) Des bénéfices immédiats et des opportunités d'avenir35

B) Mais surtout des risques et menaces à moyen et long terme40

C) Une redistribution des rôles sur la scène internationale et une remise en cause du monopole occidental.....44

Conclusion49

Annexes.....52

Corpus documentaire56

Résumé

La Chine est présente en Afrique depuis la fin des années 1950. Cherchant à jouer un rôle majeur sur le plan international, elle se révèle incapable de rivaliser avec les puissances mondiales. Elle se positionne alors parmi les pays du tiers-monde dont elle s'érige en *primus inter pares* à l'issue de la conférence de Bandung d'avril 1955, développant, en particulier en Afrique, des actions reposant sur le principe de solidarité Sud-Sud, contre l'impérialisme des « pays du Nord ».

La Chine contemporaine n'est plus celle des années 1960. Toujours portée par une volonté de grandeur, ses ambitions ont changé de dimensions. Pékin souhaite désormais se hisser au rang de super-puissance et occuper la première place mondiale. Elle s'appuie à ce titre sur sa puissance économique et cherche à renforcer son influence et son rayonnement planétaire. C'est dans ce contexte que la Chine a décidé, à la fin des années 1990, et surtout dans les années 2000, de renforcer sa présence et ses actions en Afrique.

Toujours officiellement basée sur la rhétorique du gagnant-gagnant et sur les principes de solidarité Sud-Sud affichés pendant les années 1960, la politique chinoise en Afrique vise aujourd'hui cependant essentiellement à servir ses objectifs fondamentaux et ses ambitions mondiales. Bien que très déséquilibrés, cette politique présente néanmoins de réels effets positifs pour les deux parties.

L'action de la Chine en Afrique est en revanche génératrice de nombreux risques et effets pervers, notamment en termes économiques et de développement pour les pays africains et en termes de positionnement et de responsabilités internationales pour la Chine.

La politique chinoise en Afrique a également des conséquences sur le jeu global mondial, contribuant à la redistribution de rôles et à la modification des équilibres en œuvre depuis la fin de la seconde guerre mondiale, au détriment des puissances traditionnelles occidentales et au profit des pays émergents, en premier lieu de la Chine.

Abstract

China has been present in Africa since the end of the 1950s. Seeking to play a major international role, it was unable to compete efficiently with the most powerful countries in the world. Then, it was positioned among the countries of the Third World and was considered as a *primus inter pares* at the end of the Bandung conference of April 1955. China developed actions in Africa based on the solidarity between the “countries of the South”, against the imperialism of the "countries of the North".

Contemporary China is no longer that of the 1960s. Still motivated by a will of magnitude, its ambitions have grown. Beijing now wishes to rise to the rank of superpower and to occupy the first place in the world. This objective is based on its economic strength and on its seek to strengthen its influence and global influence. It is in this context that China decided in the late 1990s, and especially in the 2000s, to strengthen its presence and actions in Africa.

Still officially based on the win-win rhetoric and the principles of South-to-South solidarity displayed during the 1960s, China's policy in Africa today aims essentially at serving its fundamental objectives and global ambitions. Nevertheless, this policy has real positive effects for both parties, although they are very unbalanced.

China's action in Africa also generates many risks and perverse effects, notably in economic and development terms for African countries and in terms of international positioning and responsibilities for China. Chinese policy in Africa also has implications for global international game, contributing to the new deal of roles and to the changes in the balance of power established since the end of the Second World War. These implications are, on the one hand, to the detriment of traditional Western powers and, on the other hand to the benefit of emerging countries, especially of China.

La politique chinoise en Afrique

Introduction

La Chine est un pays hors normes. Comptant aujourd'hui un cinquième de la population mondiale avec 1,4 milliards d'habitants, possédant le quatrième territoire le plus étendu¹, elle fait partie des 5 derniers États dont le régime est encore aujourd'hui officiellement qualifié de communiste² mais se place au second rang des puissances économiques, derrière les États-Unis.

Civilisation dont les origines directes qui remontent à 4000 ans sont les plus anciennes du monde, la Chine a vu se succéder sans discontinuer des dynasties impériales du 2ème millénaire avant notre ère jusqu'au début du 20ème siècle.

L'histoire du pays, marquée par une volonté permanente de protéger sa civilisation en la préservant des influences extérieures, est également celle de nombreux conflits et, à partir de la fin du 19ème siècle, celle d'une succession d'agressions militaires et/ou diplomatiques³ qui contribuent à renforcer son sentiment de méfiance vis à vis de l'extérieur.

Affaibli par des crises internes et les pressions qu'il a subi du début du 20ème siècle à la seconde guerre mondiale, l'État chinois ne peut pas résister à l'ascension de Mao Zedong, qui proclame la République Populaire de Chine et met en place un régime communiste en 1949, débutant une période où la recherche de puissance contraste avec des épisodes de fermeture et d'isolement international du pays.

La fin de l'ère maoïste à partir de la deuxième partie des années 1970 marque le début du réveil chinois sur la scène internationale. Mettant en œuvre une « économie socialiste de marché », le pays s'ouvre à l'économie internationale et s'engage rapidement sur la voie de la croissance, qui bien que ne devant pas faire oublier ses faiblesses structurelles, permet à la Chine de figurer rapidement dans le peloton de tête des puissances économiques, tout en conservant une attitude de discrétion et de réserve sur les plans politique et diplomatique.

La Chine d'aujourd'hui ne peut pas être considérée comme étant passée du statut de pays émergent à celui de pays développé mais ses performances sont néanmoins érigées en modèle par

¹ En fonction du mode de calcul (intégration des eaux côtières et territoriales), des divergences apparaissent, plaçant soit les États-Unis, soit la Chine à la troisième place. Selon l'ONU, les États-Unis couvrent 9 833 517 km² et la Chine 9 596 561 km².

² Chine, Cuba, Corée du Nord, Laos, Vietnam

³ Notamment les « Traités inégaux », imposés à une Chine affaiblie par les puissances coloniales occidentales la contraignant à une ouverture internationale

les pays en développement et elle joue désormais un rôle moteur auprès des pays dits « du Sud », qui aspirent à connaître les mêmes évolutions.

Dans ce contexte et alors même que la Chine est traditionnellement peu encline à l'ouverture et traditionnellement tournée vers l'intérieur de ses frontières, elle a, dès le début des années 1990 et surtout dans les années 2000, très largement renforcé ses relations avec l'Afrique ainsi que sa présence sur le continent. Il s'agit de l'une des démonstrations les plus marquantes de la capacité d'adaptation de la Chine et de l'évolution qu'elle a su suivre depuis une petite quarantaine d'années.

Aussi, à l'aune des évolutions internationales fondamentales qui caractérisent le début du 21^{ème} siècle, rebattant les cartes du jeu mondial et bouleversant les équilibres existants, il apparaît particulièrement pertinent de tenter de comprendre les raisons qui poussent autant la Chine vers l'Afrique et d'analyser les conséquences de ce mouvement sur le plan international, considérant notamment les effets induits sur les partenariats traditionnels des pays africains. Ce sujet de réflexion présente une résonance accrue du point de vue français, au regard des relations très étroites qui unissent la France et de nombreux pays africains.

Dès lors si l'analyse de la politique chinoise en Afrique présente un attrait évident pour la recherche française, l'essor qui a marqué l'évolution de la Chine depuis la fin des années 1970 et son rôle qui ne peut plus être qualifié de marginal sur la scène internationale, suscitent également l'intérêt des chercheurs du monde entier.

En effet, bien que la Chine entretienne des liens depuis 60 ans avec l'Afrique, il apparaît qu'outre le renforcement de sa présence et de ses relations avec ce continent, ses motivations se sont profondément transformées depuis la fin des années 1990 et le début des années 2000, faisant l'objet de très nombreux ouvrages, articles et conférences.

La documentation universitaire relative à la place et au rôle de la Chine et, en particulier, à sa politique étrangère, est donc particulièrement riche, qu'il s'agisse soit d'établir un état des lieux de la présence de la Chine en Afrique et ses conséquences, soit de procéder à une analyse plus globale de la situation de la Chine contemporaine.

Ainsi, à partir de la prise en compte de ces deux aspects, le présent mémoire a pour objet de fournir une vision synthétique et actualisée des enjeux externes mais aussi internes qui sous-tendent aujourd'hui la politique chinoise en Afrique, de tenter d'en dresser un bilan et d'en dégager des

perspectives.

La méthode employée part de l'interrogation du sujet « la politique chinoise en Afrique », ex-nihilo et hors de toute documentation, afin de le préciser, l'orienter et le reformuler en vue de définir une problématique et des axes majeurs de recherche pertinents.

L'orientation générale du mémoire ainsi définie et validée par le directeur de recherche s'articule donc autour de trois axes :

1) Dégager une vision globale de l'ensemble des problématiques et contraintes auxquelles doit faire face la Chine contemporaine, ainsi que ses intentions sur un plan interne et externe, afin de comprendre et d'identifier les motivations et les caractéristiques de sa politique étrangère.

Quelle est la volonté de la Chine ? Quelles sont ses intentions sur la plan international : quelle place entend-elle occuper et quel rôle prétend-elle y jouer ?

2) Au regard des caractéristiques de cette politique étrangère globale, se pose alors la question particulière de l'Afrique.

Quelles sont les interactions entre la Chine et le continent ? À quels objectifs, poursuivis par la Chine, sont-elles censées répondre ? Par quels moyens ?

3) De manière générale, quel bilan peut-on tirer à ce jour de la politique chinoise en Afrique ? Quelles en sont les conséquences pour la Chine ? Pour l'Afrique ? Quels sont les éventuels impacts sur les autres acteurs et sur le jeu international ?

En fonction de ces axes de recherche, un corpus documentaire élémentaire est élaboré et transmis au directeur de mémoire mi-octobre 2016.

Ce corpus est composé des sources suivantes :

- des références bibliographiques récentes (2007 à 2015), permettant une approche théorique et analytique de la question ;
- des articles (sources papier ou électroniques), de recherche ou de presse, illustrant, à partir d'exemples récents et précis les éléments issus de la bibliographie ;
- des témoignages de spécialistes et de représentants officiels, éclairant l'ensemble de la problématique via une expertise directement exploitable grâce à la méthode de l'interview.

Les données issues de l'exploitation des sources (analyse des documents écrits et extraction des idées et illustrations ; reprises des interviews réalisés) sont réparties au sein de chacun des axes d'étude mentionnés supra, dans des tableaux récapitulatifs.

La synthèse des éléments de ces tableaux permet in fine de dégager une idée maîtresse et un plan.

Les difficultés rencontrées relèvent essentiellement des contraintes de temps assez fortes, au regard d'une part de la date précoce des livrables (mi-octobre pour le corpus documentaire et mi-novembre pour l'introduction, le plan et la conclusion) et d'autre part d'un rythme de début de scolarité marqué par de nombreux déplacements.

Par ailleurs, la richesse de la problématique pourrait justifier de l'étudier sur la durée, comme sujet de thèse notamment. Ce n'est pas l'objet de ce mémoire, qui ne pourra par essence fournir qu'une vision malgré tout relativement superficielle de la question.

Historiquement, les échanges commerciaux de la Chine avec le reste du Monde sont multiséculaires mais il s'agit surtout originellement de flux de marchandises (or, argent, riz, ivoire, etc.) qui ne sont pas organisés sur la base de relations officielles stables.

La « Renaissance chinoise » de la fin du 14^{ème} siècle, marquée par le progrès technique et scientifique permet un essor de la marine et le développement du gigantesque réseau fluvial du pays. En découle une intensification du trafic des marchandises mais aussi le développement d'une marine de guerre puissante. L'empereur Yongle organise ainsi sept expéditions vers l'Afrique, dont seule la cinquième permet d'atteindre le continent. Le but réel de ces expéditions, dites des « navires à bijoux »⁴, est aujourd'hui encore sujet à controverse mais il apparaît qu'elles reposaient sur des échanges de marchandises présentant un intérêt manifeste pour les Chinois. La fin des grandes expéditions au milieu du 15^{ème} siècle est synonyme de la fin de l'intérêt de la Chine pour l'Afrique, qui ne renaîtra qu'à partir de 1949 et la proclamation de la République Populaire de Chine.

La mort de Staline en 1953, favorisant une diminution des tensions Est-Ouest, modifie les rapports de force internationaux. La conférence de Bandung, en avril 1955, marque l'entrée sur la scène internationale des pays du Tiers-Monde, auquel la Chine déclare appartenir. Cette conférence

⁴ RICHER Philippe, L'Afrique des Chinois. Paris, Karthala, collection « Terrains du siècle », 2012, 192 p.

est l'amorce d'une politique chinoise qui vise à arracher le monde afro-asiatique à l'impérialisme, mais aussi la prise en compte de l'Afrique dans les préoccupations chinoises.

La politique de l'URSS de renforcement de ses relations avec l'occident à partir de 1960 fait naître des tensions avec son alliée la Chine, qui se sent trahie. Il devient alors primordial pour elle de capter le mouvement afro-asiatique et le Tiers-Monde devient un enjeu que la Chine entend désormais dominer seule. L'Afrique devient le centre de ce jeu et la Chine, encourageant les mouvements d'indépendance et consolidant ses positions en octroyant des aides aux pays africains, profite de la période pour affirmer son rôle mondial sur le continent africain.

Le renchérissement des tensions avec l'URSS à la fin des années 1960 se traduit par un changement d'attitude et le développement d'un prosélytisme idéologique des deux côtés, ce qui conduit, pour la Chine, à une crise de confiance des pays africains à son égard et à une dégradation de son image et de sa position générale en Afrique.

La fin de la Révolution culturelle, la mort de Mao Zedong en 1976 et l'arrivée de Deng Xiaoping met un terme à la mise en avant des idéologies et permet la reprise d'une politique africaine dynamique. À partir de 1978, s'ouvre une nouvelle période qui verra s'établir de nouvelles relations sino-africaines, basées non plus uniquement sur une volonté de se positionner en tant que leader d'un monde opprimé face à un impérialisme occidental, mais sur des intentions beaucoup plus pragmatiques découlant d'enjeux économiques fondamentaux.

Ces nouvelles relations se sont consolidées dans les années 1980 et ont connu une forte accélération au milieu des années 1990 et 2000. Elles sont concomitantes à un changement de vision de la Chine quant à son positionnement mondial. Ainsi aujourd'hui, la présence de la Chine en Afrique et les interactions qui existent aujourd'hui entre elles sont révélatrices d'une volonté de la Chine d'accéder à un statut de véritable « puissance globale » sur la scène internationale.

Cette évolution de la politique chinoise est un élément majeur à prendre en compte au niveau mondial et il semble particulièrement opportun d'en analyser les conséquences et de tenter d'en dégager des perspectives.

La politique chinoise en Afrique apparaît en parfaite cohérence avec les objectifs et les ambitions mondiales contemporaines de la puissance asiatique. Sous couvert d'un principe de coopération équitable et présentant d'indéniables effets positifs pour l'Afrique, la politique chinoise sur le continent sert néanmoins avant tout ses propres intérêts et est porteuse de risques et de

menaces pour les deux parties comme pour leurs partenaires internationaux.

Pour mettre en lumière et expliciter ces éléments, le mémoire s'articulera autour de trois parties, traitant tout d'abord de la place de la Chine dans le monde aujourd'hui et du difficile équilibre entre volonté de puissance et nécessaire coopération internationale.

La seconde partie abordera les relations spécifiques de la Chine et de l' Afrique et l'écart entre une rhétorique du « gagnant-gagnant » et une réalité concrète avant tout au service de la montée en puissance mondiale de la Chine.

La troisième partie montrera que la politique chinoise en Afrique est bénéfique et porteuse d'atouts à exploiter mais que de dangereux effets pervers sont prévisibles pour les deux parties et que des conséquences importantes sont à prévoir sur le jeu global international.

I - La place de la Chine dans le monde aujourd'hui ou le difficile équilibre entre volonté de puissance et nécessaire coopération internationale.

A) Des objectifs fondamentaux clairs et ambitieux

La Chine contemporaine affiche deux principaux objectifs : le maintien d'une croissance économique forte et l'affirmation de son positionnement en tant que puissance au niveau mondial.

Du moyen-âge au XIX^{ème} siècle, le produit intérieur brut de la Chine représente environ 30 % du PIB mondial. Les révolutions industrielles et l'émergence de l'Europe et des Etats-Unis sur la scène économique internationale annoncent le recul de la place de la Chine dans le commerce mondial. Les performances du pays continuent de se dégrader au cours du XX^{ème} siècle, notamment sous le régime de Mao Zedong et en raison des guerres civiles qui ravagent les provinces chinoises à cette période. La tendance commence à s'inverser à partir de 1978 et la mise en place de la politique d'ouverture de Deng Xiaoping qui permet à la Chine d'emprunter la voie de la croissance économique.

L'économie « socialiste de marché » a permis à la Chine d'accéder au rang de véritable puissance économique mondiale.

Dans le secteur de l'énergie, la Chine se positionne ainsi aujourd'hui comme le premier producteur de charbon, assurant 40 % de la production mondiale. Elle doit certes faire face à des enjeux de grande ampleur, tels que la question du transport, liée à l'inégale répartition géographique de sa production, celle de la sécurité ou celle de la forte pollution caractéristique de cette source d'énergie, mais ce rang contribue sans conteste à asseoir sa place internationale.

Par ailleurs, bien qu'importateur net depuis 1994, la Chine est aujourd'hui le 5^{ème} producteur mondial de pétrole.

Également premier producteur d'acier et de coton, la Chine est en outre le premier exportateur de textiles et chaussures, leader mondial du vélo et du deux roues et premier fabricant automobile mondial depuis 2013⁵.

Ce poids économique mondial assure à la Chine une croissance forte et régulière qu'elle se donne pour objectif de maintenir et de développer, à des fins de politique interne.

⁵ CHANCEL Claude, PIELBERG Eric-Charles, *Le monde chinois dans le nouvel espace mondial*. Paris, PUF (Major), 2008, 256 p.

En effet, depuis 1949, l'intégralité du pouvoir est détenue par le parti communiste chinois (PCC). L'assemblée nationale populaire (ANP), organe élu, ne dispose en réalité d'aucune prérogative et ne constitue qu'une façade de représentativité du peuple chinois.

Dès lors, l'objectif fondamental du PCC est d'assurer sa survie et le maintien du régime. Tout en refusant toute forme de démocratisation, source de désordre et de perte de puissance, il a su s'adapter et privilégie aujourd'hui le levier économique plutôt que celui de l'idéologie communiste⁶. Pour le PCC, la croissance économique permet d'assurer la prospérité du peuple, pilier du maintien du régime en place. Elle est à ce titre le principal objectif poursuivi par les dirigeants chinois depuis la fin des années 1970.

Si l'objectif interne majeur est le maintien du PCC aux commandes du pays, la Chine affiche par ailleurs de fortes ambitions internationales et cherche à affirmer son statut de puissance au niveau mondial.

Dès 1949 et la création de la RPC, la volonté du PCC a été de redonner à la Chine sa place de puissance globale dans le monde. Le démantèlement des empires coloniaux a été l'une des premières opportunités saisies par le pays pour soutenir les mouvements révolutionnaires et se positionner comme leader du tiers monde⁷.

L'effacement progressif de Deng Xiaoping à partir du milieu des années 1990 (il décède en 1997) au profit de son successeur Jiang Zemin conduit à une évolution de la diplomatie chinoise, qui adopte, dès 1994, une « stratégie de grand pays », qui consiste notamment à consolider le pôle que constitue la Chine en Asie pour augmenter son poids international. La RPC commence alors à renforcer ses relations avec les grands pays tandis qu'elle prend de la distance avec les pays en développement.

Parallèlement, la Chine n'hésite plus, à cette période, à s'opposer aux grandes puissances en faisant entendre sa voix sur des questions mettant en jeu ses intérêts.

Les années 2000 sont toujours marquées par un discours fondé sur le vocabulaire de la puissance et la notion de « grande nation » mais la Chine devient force de proposition à l'international et développe une rhétorique du « gagnant-gagnant ». La Chine saisit l'opportunité offerte par la période post jeux olympiques de 2008, organisés par Pékin, pour apporter une plus

⁶ DELHEURE Fabien, GABIRON Quentin, « *La Chine* », Paris, Centre de documentation de l'Ecole militaire (CDEM), octobre 2015, 28 p.

⁷ ALDEN Chris, *China in Africa, Partner, Competitor or Hegemon*. London, Zed Books Ltd, African Arguments, 2007, 176 p.

grande contribution aux problèmes internationaux.

Elle affirme alors sa puissance et affiche ouvertement ses ambitions : accéder au rang de super-puissance, à égalité avec les Etats-Unis. La Chine tente d'accroître son influence sur les organisations internationales (FMI) et pèse sur les négociations mondiales, contribuant notamment activement à l'échec du sommet de Copenhague de 2009, considérant que ses intérêts nationaux doivent prévaloir sur un accord satisfaisant pour tous. Ce faisant, la Chine cherche à fonder un ordre international fondé, non sur une multipolarité, telle qu'envisagée depuis la fin de la Guerre froide, mais sur une bipolarité axée sur les Etats-Unis et la Chine⁸.

Les objectifs fondamentaux de la Chine contemporaine sont à la fois clairs et ambitieux. Il s'agit d'une part d'assurer une croissance économique forte permettant de garantir la stabilité du régime en place et la survie du PCC et d'autre part d'affirmer sa puissance au niveau mondial et de se positionner comme seul contrepoids et alternative aux Etats-Unis. Pour atteindre ces objectifs, la Chine doit appliquer une stratégie à l'international lui permettant de trouver le point d'équilibre entre ses ambitions élevées et ses capacités réelles.

B) Une stratégie de conquête discrète mêlant invariants historiques et attitudes d'opportunité

Fidèle à ses traditions, ses modes d'action et ses principes historiques, la Chine demeure discrète mais ne fait pas moins preuve d'une très forte détermination en adoptant une véritable stratégie de conquête du monde. Elle met en œuvre à cet effet une politique économique volontariste et une politique étrangère et de sécurité complète et de moins en moins timide.

1) Le primat de l'économie : intensification des échanges et réformes internes

La croissance de la Chine repose sur les Chinois de l'intérieur mais aussi sur ses exportations et sur les investissements, qui jouent un rôle considérable dans l'économie chinoise. 80 % des investissements directs à l'étranger (IDE) sont réalisés vers les pays en développement et profitent dès lors à la Chine qui entre dans cette catégorie. L'implantation d'équipements et d'infrastructures de production d'entreprises occidentales sur son territoire lui permet ainsi de s'approprier des technologies qu'elle ne maîtrise pas. Ainsi depuis 30 ans, la Chine connaît une

⁸ CABESTAN Jean-Pierre, *La politique internationale de la Chine, Entre intégration et volonté de puissance*. Paris, Presses de Science po (Références), 2015, 638 p.

croissance moyenne d'environ 10 % par an. Ces performances remarquables sont néanmoins quelque peu trompeuses dans la mesure où le pays part de très loin et pratique, depuis cette période, une économie de rattrapage. L'écart avec les puissances économiques mondiales se resserrant, le ralentissement est obligatoire. Or, la démographie chinoise contraint le pays à maintenir une forte croissance afin de pouvoir répondre aux besoins de sa population. Un ralentissement économique risque donc d'entraîner de graves tensions sociales. En effet, bien que d'importants décalages existent déjà, la perspective pour les plus pauvres, encouragée par la croissance actuelle, d'accéder un jour à la classe moyenne permet de contenir le climat social. Seulement, en cas de diminution de ses performances la Chine n'offrira plus cette perspective et les écarts seront vécus comme irréductibles, donc insupportables pour de nombreux Chinois. L'économie est donc au cœur du système. La Chine se trouve aujourd'hui dans l'obligation de procéder à d'importantes réformes structurelles pour conserver les performances qui étaient les siennes jusqu'à présent. Parallèlement, pour atteindre ses objectifs de niveau mondial, elle utilise le volet économique comme instrument de puissance, intensifiant ses échanges à travers la planète.

La modernisation globale de l'économie du pays, qui doit rester sous contrôle de l'État et du PCC, est abordée selon le principe du « pilotage en douceur ». Consciente des enjeux vitaux pour elle, la Chine avance de manière prudente sur le chemin de la modernisation.

Claude Chancel et Éric-Charles Pielberg observent « 3 Chine » économiques⁹ :

- la Chine de l'outre-mer, constituée par la diaspora chinoise, riche, qui investit dans le pays et a largement contribué au décollage économique des années 1980 et 1990 ;
- la Chine côtière, qualifiée de « Chine utile », qui caractérise l'ouverture économique et qui connaît le développement d'une classe moyenne (400 millions de Chinois) ;
- « l'arrière Chine », pauvre, qui comprend le reste du pays (les steppes et les « périphéries ») et compte 1 milliard de laissés pour compte, exclus des évolutions économiques.

Au début des années 2000, la Chine a entamé une politique de rééquilibrage interne vers l'ouest, laissé de côté lors de l'explosion économique permise par l'ouverture de Deng Xiaoping. Ainsi, la Chine côtière, capitalisant sur l'avance qu'elle a acquise depuis la fin des années 1970, poursuit sa

⁹ CHANCEL Claude, PIELBERG Éric-Charles, *Le monde chinois dans le nouvel espace mondial*. Paris, PUF (Major), 2008, 256 p.

modernisation et s'oriente vers les secteurs de pointe et les exportations à forte valeur ajoutée. La Chine intérieure doit prendre le relais de la croissance de la Chine côtière grâce aux richesses de son sous-sol et à son agriculture.

La Chine des périphéries est, quant à elle, toujours à part, mais le gouvernement central a commencé à intégrer la problématique des disparités régionales. Sa politique d'aménagement du territoire a notamment pour but de désenclaver certaines provinces. Les réseaux de transport (routiers, autoroutiers et ferroviaires) commencent à être modernisés, ce a permis, par exemple, de doubler la capacité de transport de fret à partir du Xinjiang (province la plus occidentale du pays). Depuis 2004, la construction d'un gazoduc de 4200 km permet l'acheminement des hydrocarbures jusqu'à Shanghai, favorisant ainsi les activités d'extraction de matières premières. Les activités agricoles connaissent également un essor important, puisque, dans le Xinjiang, les surfaces cultivées sont passées de 1.2 million d'hectares en 1949 à 4.1 millions en 2005.

Une des mesures de la politique de réformes est l'internationalisation des entreprises chinoises dont les buts sont la sécurité des approvisionnements mais aussi la possibilité pour elles de s'implanter hors des frontières nationales.

L'ouverture économique s'est, en outre, accompagnée d'une certaine décentralisation et, avec elle, la possibilité d'initiatives locales y compris en matière d'échanges internationaux. L'espoir de résultats rapides se heurte néanmoins au manque d'expérience des dirigeants locaux chinois et à une certaine tendance à privilégier les intérêts personnels.

L'amélioration de la compétitivité de son économie passe aussi par la modernisation des réseaux, infrastructures et voies de communication directement liés à l'activité commerciale : les fleuves et les ports sont depuis longtemps considérés comme primordiaux, tandis que le domaine aérien connaît un développement récent et fait l'objet d'une importante rénovation. En 2016, des projets de rénovation d'aéroports existants (Pekin, Chengdu, Qingdao, Xiamen) et de construction de 66 nouveaux aéroports devraient être lancés pour un montant de près de 11 milliards d'euros.

La politique d'ouverture de Deng Xiaoping a bouleversé la structure de l'économie que la Chine connaissait depuis 1949. Aujourd'hui, 75 % du PIB est réalisé par les entreprises privées et le pays dispose de 1 800 milliards de dollars de réserves de change. La Chine profite de ces changements pour développer cet outil de puissance à travers le monde en intensifiant ses échanges internationaux et en se positionnant comme partenaire privilégié et concurrent sérieux pour de

nombreux pays, y compris et surtout parmi les plus puissants.

L'économie chinoise est la deuxième mondiale derrière celle des Etats-Unis. Concurrents, les deux pays sont également interdépendants : les USA sont le second client de la Chine, qui est le premier fournisseur des Américains. Les relations semblent équilibrées du point de vue strictement commercial. Pourtant, bien que se classant après les Etats-Unis en matière de performances pures, la Chine possède sur eux un avantage énorme dans la mesure où c'est elle qui détient la majeure partie de la dette souveraine américaine.

La création, en 2014, de la banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIIB) est également révélatrice des ambitions chinoise à l'international : destinée à financer des opérations immobilières et d'infrastructures dans les pays émergents, elle n'est dotée que de 100 milliards de dollars de fonds mais se positionne néanmoins en concurrence ou en complémentarité avec le Fonds Monétaire International (FMI).

Dans la région Asie-Pacifique, la Chine substitue une politique de coopération économique au manque d'alliances régionales. Cela se traduit par une « cohabitation froide », notamment dans ses rapports avec le Japon¹⁰.

L'Union Européenne est le principal partenaire commercial de la Chine. Les deux puissances ne connaissant pas de contentieux stratégique majeur, la Chine considère l'Europe comme un pôle de stabilité où elle n'hésite pas à investir, notamment en France.

Enfin, l'Amérique latine suscite un intérêt récent de la part de la Chine qui y voit un nouveau réservoir de matières premières et agricoles (minerais de la Cordillère des Andes, céréales argentines et brésiliennes, pétrole sur l'ensemble du continent). La Chine a prévu d'y investir près de 250 milliards de dollars en 10 ans, notamment dans des projets d'infrastructures. Un des plus emblématiques est la ligne de chemin de fer transcontinentale devant relier Rio de Janeiro à la côte pacifique péruvienne, pour un montant de 30 milliards de dollars.

L'arrivée des Chinois près de sources d'approvisionnement et de marchés éloignés de leur zone d'influence naturelle est un des éléments de preuve de l'accession du pays au rang de puissance mondiale.

2) Politique étrangère et de sécurité : faire oublier le spectre de la « menace chinoise » tout en renforçant son influence mondiale

¹⁰ DELHEURE Fabien, GABIRON Quentin, « *La Chine* », Paris, Centre de documentation de l'Ecole militaire (CDEM), octobre 2015, 28 p.

La politique étrangère chinoise trouve ses fondements dans la doctrine de Mao de 1955. Instaurée après la conférence de Bandung, elle repose sur 5 principes, dits de « coexistence pacifique » : respect de la souveraineté, non-agression, non-ingérence, égalité, bénéfice mutuel. Cette doctrine, qui sera déclinée et adaptée pendant toute la seconde moitié du XX^{ème} siècle, constituera la toile de fond de la politique étrangère chinoise et alimentera la rhétorique de la Chine à l'international. Elle donnera naissance à une tradition de « diplomatie d'évitement des conflits »¹¹ et à l'utilisation récurrente du concept de « gagnant-gagnant ».

La doctrine de Mao est réorientée par Deng Xiaoping, qui met l'accent sur la nécessité de maintenir une certaine discrétion quant aux ambitions chinoises dans le monde. Il oriente alors le pays vers une « diplomatie de profil bas »¹², qui s'appuie sur la « stratégie des 24 caractères », selon laquelle il faut observer calmement, sécuriser sa position, traiter des affaires sans faire de bruit, cacher ses capacités et gagner du temps, être bon et garder un profil bas. Il ne faut jamais se déclarer vainqueur ou leader ou le meilleur.

Ces deux modèles de diplomatie vont servir de références permanentes aux actions de la Chine jusqu'aux années 2000.

À compter de 1989 et des événements de Tian'anmen, on assiste à l'arrêt des tentatives de sortie du système autoritaire et à la réaffirmation du rôle dirigeant du PCC, tandis que la Chine doit faire face à un certain isolement international. Parallèlement, le recul de l'URSS renforce la position relative des Etats-Unis sur la scène internationale. La Chine, dont l'objectif est le maintien de la stabilité et la survie du régime, est dès lors contrainte de réévaluer sa politique internationale. Elle opte pour une stratégie de rapprochement de la communauté internationale tout en cherchant à tirer parti du nouvel environnement post guerre froide. La politique étrangère de la Chine se traduit par une volonté de coopération internationale (traité de non-prolifération de 1992, convention sur les armes chimiques de 1993, implication dans les accords-cadres USA-Corée du Nord, ...) mais aussi de participation aux mécanismes multilatéraux asiatiques (APEC en 1993, ASEAN en 1994).

¹¹CABESTAN Jean-Pierre, *La politique internationale de la Chine, Entre intégration et volonté de puissance*. Paris, Presses de Science po (Références), 2015, 638 p.

¹² Id

Par ailleurs, la fin de la guerre froide offre à la Chine l'opportunité de se réconcilier avec la Russie et de nouer des relations avec les pays baltes et les ex-républiques d'URSS.

Bien qu'appliquées dans le respect des 5 principes stratégiques de Mao, surtout la non-ingérence, les options prises par la Chine à cette période démontrent ses capacités d'analyse et d'adaptation à son environnement.

Le milieu des années 1990 et l'arrivée au pouvoir de Jiang Zemin marque une rupture dans la politique traditionnelle chinoise. Abandonnant la politique de profil bas de Deng Xiaoping, la Chine avance à visage découvert et n'hésite pas, pour asseoir sa place sur le plan international, à s'opposer ouvertement aux Etats-Unis et aux autres pays de la zone Asie-Pacifique lorsqu'elle considère que ses intérêts ne sont pas satisfaits ou sont menacés.

Guidée par ses préceptes historiques, la Chine est également apte à saisir de nouvelles opportunités pour renforcer sa compétitivité internationale. Le milieu des années 2000 est à la fois marqué par un regain du *hard power* américain dans le monde (présence et opérations militaires) mais aussi par un affaiblissement corrélatif du *soft power* des Etats-Unis, après la guerre d'Irak de 2003. Cette période ouvre pour la Chine une fenêtre d'opportunité qui doit lui permettre, en profitant du recul de l'influence non-militaire américaine, de continuer à s'imposer sur le plan international. Ainsi, outre les volets diplomatiques et militaires, la politique étrangère de la Chine commence à s'appuyer sur une stratégie de *soft power* reposant sur la mise en avant de la culture chinoise à travers le monde et sur la promotion de son modèle de développement dans les pays du Sud.

La Chine multiplie alors les échanges académiques entre universités, favorise et multiplie la diffusion de ses produits culturels et crée les Instituts Confucius (2004). Ces Instituts, implantés à l'étranger à la demande des pays hôtes, ont pour vocation de contribuer au développement de la connaissance de la langue et de la culture chinoises auprès des nationaux susceptibles d'œuvrer dans des échanges (affaires, universités, ...) avec des entités chinoises. Parallèlement, la Chine se donne les moyens de renforcer son influence dans le monde grâce à la construction d'un véritable réseau médiatique sur tous les continents.

Ce nouvel outil de puissance permet à la Chine de 2005 de revenir à l'orthodoxie de Deng Xiaoping sur le plan diplomatique, tout en disposant de la possibilité d'influer sur les affaires

mondiales. Cependant, après 2008, bien que la « diplomatie de profil bas » soit toujours officiellement en vigueur, le « développement pacifique » de la Chine s'accompagne en réalité d'une affirmation de puissance sans précédent, la Chine se donnant pour but d'accéder au rang de super-puissance. À cet effet, elle axe notamment sa politique de sécurité sur la modernisation de son armée qu'elle entend transformer en un outil moins lourd, plus mobile, plus souple. Mieux équipée (le budget évalué de la défense en 2015, d'environ 140 milliards de dollars, est deux fois plus important qu'en 2007), professionnalisée, l'APL doit être à même de remplir des missions plus diversifiées et plus ambitieuses que celles qui lui étaient assignées jusqu'alors. La Chine porte un effort particulier sur ses composantes aérienne et maritime, qui, à travers des capacités de projection accrues, doivent lui conférer une véritable « puissance militaire », indispensable à son statut de puissance mondiale.

Près de 70 ans après la création de la RPC, les objectifs fondamentaux du pays restent marqués par la rhétorique de la grandeur mais la Chine des années 2010 n'est plus celle du milieu du XX^{ème} siècle. Devenue une puissance économique de premier rang, elle affiche désormais des ambitions de super-puissance et met en œuvre une véritable stratégie de conquête. Elle doit cependant faire face à de lourds handicaps domestiques et à un environnement international parfois méfiant, sinon hostile.

C) Une situation domestique préoccupante et des enjeux régionaux délicats

1) Une situation domestique qui reste préoccupante

Les ambitions mondiales de la Chine doivent tout d'abord être mises en perspective avec ses fragilités et ses handicaps structurels internes.

Seconde puissance économique derrière les Etats-Unis, la Chine affiche des performances qui reposent sur un modèle de croissance fragile.

En effet, la forte compétitivité qui lui permet de dégager d'importants excédents commerciaux s'appuie sur des exportations dont 50 % des biens sont produits par des entreprises sous capitaux étrangers. Cette situation masque ainsi un retard technologique d'ampleur de la part

des entreprises chinoises qui ne sont en réalité pas en mesure de rivaliser efficacement avec leurs concurrents. Les retards technologiques pèsent aussi sur le secteur stratégique de la défense dans la mesure où, incapable d'innover, l'industrie de défense chinoise est contrainte de coopérer avec des partenaires étrangers, créant dès lors une dépendance technologique vis à vis de l'extérieur. Ce manque d'autonomie caractérise également le secteur des matières premières et de l'énergie, pour lequel la Chine est aujourd'hui importateur net et ne peut pas subvenir elle-même à ses propres besoins.

Par ailleurs, la structure économique nationale est marquée à la fois par une surcapacité de production que ni la sous-consommation des ménages, ni les investissements des entreprises publiques, déjà endettées à hauteur de 100 % du PIB ne peuvent absorber.

À cela s'ajoute le vieillissement de la population chinoise, dont l'espérance de vie a doublé en 50 ans, qui présentera à moyen terme des conséquences sur la main-d'œuvre, aujourd'hui nombreuse et bon marché mais aussi sur la productivité et sur le système de retraite.

Enfin, les performances économiques que la Chine connaît depuis 1978 se sont accompagnées d'une augmentation des contrastes et des inégalités régionales. On constate par exemple un écart de 1 à 18 entre les niveaux de vie mesurés dans la province du Guangdong et au Tibet.

Malgré les efforts qui ont commencé à être entrepris, le développement interne de la Chine doit toujours faire face à et des difficultés d'ordre géographique et liées à des infrastructures sous-dimensionnées.

La Chine est un territoire immense qui couvre près de 9,5 millions de km² caractérisés par une grande variété de reliefs et de climats. De cette diversité découle un des enjeux fondamentaux pour le pays : la gestion de l'eau (pluie et fleuves). En effet, la Chine se partage entre des territoires arides, trop secs (6 millions de km²) et des territoires humides, trop arrosés (3 millions de km²). Le point d'équilibre n'existe quasiment nulle-part, ce qui constitue une véritable problématique dans un pays dont l'économie repose à près de 20% sur l'agriculture.

Connaissant des difficultés en matière de gestion et de distribution de l'eau, la Chine accuse parallèlement un retard considérable en termes d'infrastructures de transport. La période 1930-1949, marquée par des conflits armés sur le sol chinois, n'a pas été favorable au développement des voies de communication. La reconstruction par Mao Zedong, dans les années 1950, reposant sur un développement basé sur les ressources locales et sur une politique de juste production agricole, ne générant pas de surplus, n'a pas rendu nécessaire la construction d'infrastructures de transport. Les

améliorations apportées depuis les années 2000 sont mesurables mais ne sont pas à la hauteur de l'enjeu que représente le désenclavement de l'intérieur du pays.

Le développement économique axé sur la frange côtière du pays et le déficit en infrastructures de transport vers le centre et l'ouest de la Chine ont créé des déséquilibres qui se répercutent sur l'ensemble de la société chinoise, aujourd'hui sous tension.

Historiquement, la politique de Mao Zedong, entre 1949 et 1976 a jeté les bases du décalage énorme qui existe aujourd'hui entre les zones urbaines et les zones rurales. Conscient de la difficulté d'administrer une population aussi nombreuse que les Chinois, Mao a développé une politique visant à éviter les regroupements trop importants de population et a privilégié le maintien d'une forte ruralité au détriment de l'urbanisation. Il en a résulté un taux d'urbanisation parmi les plus faibles du monde, aujourd'hui en cours de rattrapage mais toujours inférieur à la plupart des autres pays. De plus, ce rattrapage ne s'est pas effectué de manière homogène. L'urbanisation de la Chine se caractérise par de très nombreuses petites villes, héritières du système maoïste et quelques énormes mégapoles de plusieurs millions d'habitants concentrant la quasi-totalité de l'activité économique. Ces moteurs de l'économie nationale attirent les populations rurales et la Chine contemporaine connaît un exode rural massif avec le phénomène des « travailleurs migrants », les « paysans ouvriers » qui concerne 150 millions de personnes.

La préoccupation du contrôle d'une population nombreuse a conduit à la politique de l'enfant unique qui a donné lieu à des comportements diamétralement opposés entre la ville et la campagne, accentuant aujourd'hui le décalage entre elles et générant d'importantes difficultés sociales. La population urbaine aujourd'hui, portée par le miracle économique et une vision occidentalisée et plutôt individualiste du mode de vie a tendance à développer un modèle familial sans enfant. À l'inverse, la population rurale est beaucoup plus nataliste et les familles comptent majoritairement plusieurs enfants. Or, la politique nationale prônant l'enfant unique, les enfants supplémentaires ne sont pas déclarés, ce qui crée une frange de la population sans-papiers dans son propre pays.

Les déséquilibres entre zones urbaines et rurales, entre la Chine côtière et le reste du pays, générateurs de tensions entre les populations qui bénéficient directement des performances économiques de la Chine et la majorité maintenue à l'écart nourrissent notamment des mouvements séparatistes (Tibet, Ouïgours) qui peuvent cristalliser des enjeux stratégiques pour le gouvernement. C'est par exemple au Tibet que les fleuves permettant de nourrir près d'un milliard de personnes prennent leur source...

Les tensions au sein de la société chinoise conduisent aujourd'hui à une montée des contestations. Bien que le PCC parvienne toujours à les contenir et à éviter qu'elles ne prennent trop d'ampleur, elles sont toutefois rendues plus faciles avec les moyens de communication modernes et sont alimentées, outre par les inégalités économiques, par un mécontentement général lié au manque de libertés publiques, à la problématique de la corruption et de manière générale au constat d'un système d'administration défaillant.

L'administration chinoise constitue un gouffre financier pour le pays. Employant un travailleur sur deux, elle est en quasi-faillite. Par ailleurs, les entreprises d'État représentent un véritable dilemme pour le gouvernement et un « boulet de l'économie »¹³. Ces entreprises fournissent en effet à leurs employés un travail, un logement, des soins médicaux, une retraite et des loisirs. Elles constituent de véritables « mini Etats-providence » mais à un coût exorbitant pour l'État qui pourrait choisir de réduire ses investissements dans ces entreprises mais il s'exposerait ainsi au risque d'explosion du système et à un chômage de masse qu'il devrait lui-même assumer.

L'administration chinoise est également confrontée à la problématique de la décentralisation. Mise en place par Deng Xiaoping pour augmenter l'autonomie des provinces, elle se heurte aujourd'hui à la difficile articulation entre pouvoir central et pouvoir local. Les rivalités de pouvoir et les clivages locaux, soutenus par un système parfois opaque, sont le terreau d'une corruption omniprésente, touchant tous les secteurs d'activité (immobilier, BTP, services), à laquelle vient s'ajouter la présence massive d'une criminalité organisée sur l'ensemble du territoire. La Chine compterait 150 000 gangs actifs.

2) Des ambitions régionales sources de tensions

Marquée par l'histoire, en particulier depuis la fin du XIX^{ème} siècle, la Chine se fixe comme priorité la sauvegarde de sa souveraineté et de son intégrité territoriale et souhaite se donner les moyens de conserver la maîtrise de son environnement proche. La zone Asie-Pacifique constitue ainsi un des axes majeurs de la politique étrangère du pays. La Chine affiche, dès lors, les ambitions régionales qui visent à contrôler de la Mer de Chine méridionale et conforter son ambition de leadership sur la zone Asie-Pacifique, tout en réglant la question de Taïwan.

¹³ CHANCEL Claude, PIELBERG Eric-Charles, *Le monde chinois dans le nouvel espace mondial*. Paris, PUF (Major), 2008, 256 p.

La réalisation de ce programme est évidemment source de tensions entre puissances régionales et alimente aussi les rivalités qui existent entre la Chine et les Etats-Unis.

Une des principales ambitions chinoises est la maîtrise de la Mer de Chine méridionale. Mer semi-fermée de 3 000 km de long sur 1 000 de large, elle est bordée par les Philippines, l'Indonésie, la Chine, le Vietnam, Brunei, la Malaisie, Singapour et Taïwan. Parsemée de milliers de récifs, de centaines d'îlots, la Mer de Chine méridionale regorge de ressources halieutiques et son sous-sol est riche en pétrole et gaz. Elle constitue, enfin, la voie de passage pour un tiers du commerce maritime mondial.

Pour la Chine, qui, d'une part, se sent encerclée et d'autre part entend être considérée comme une puissance mondiale, contrôler cet espace de haute mer est un objectif stratégique de premier plan. Ainsi, dans son Livre blanc de 2015¹⁴, la défense du territoire chinois inclut la Mer de Chine méridionale¹⁵, sur 80 % de laquelle la Chine revendique la souveraineté (*annexe I*). Elle y positionne sa marine de guerre et, surtout, colonise des récifs ou îlots sur lesquels elle érige des infrastructures parfois gigantesques. C'est le cas du récif de Fiery Cross, contrôlé par Pékin depuis 1988, sur lequel la RPC a construit, en 2014, un complexe portuaire et aéroportuaire comportant notamment une piste de 3 km de long.

Ces actions, sur des territoires également revendiqués par les autres pays riverains de la Mer de Chine méridionale, attisent les tensions dans la zone. À ce titre, les Philippines ont saisi, en octobre 2015, la cour permanente d'arbitrage de La Haye au sujet du contrôle par la Chine d'îles situées dans la zone économique exclusive de Manille. À l'annonce de la décision de la CPA, rendue le 12 juillet 2016 et donnant raison aux Philippines, Pékin a annoncé qu'elle rejetait la décision, estimant que la juridiction internationale n'était pas compétente pour trancher ce conflit qui relève, selon elle, d'un différend frontalier devant être réglé entre les seuls pays concernés.

Puissance majeure de la région, la Chine entend assurer le leadership sur la zone-Asie-Pacifique ; et cela en jouant d'une stratégie d'opposition à la présence américaine. Le discours chinois exclut, officiellement, toute volonté hégémonique mais se base sur un rééquilibrage des puissances dans le Pacifique. Depuis les années 1990, la Chine considère qu'aucun bloc militaire ne

¹⁴ La Chine publie en moyenne un livre blanc sur la défense tous les deux ans depuis 1998.

¹⁵ DELHEURE Fabien, GABIRON Quentin, « *La Chine* », Paris, Centre de documentation de l'Ecole militaire (CDEM), octobre 2015, 28 p.

doit être formé contre un pays ou une région. Il ne doit pas exister de bases militaires stationnées hors du territoire du pays concerné. En application de ce principe, la RPC demande le démantèlement de toutes les bases militaires étrangères implantées en Asie, visant principalement les Etats-Unis. Il s'agit alors pour la Chine d'éviter le recours à la guerre et de s'imposer par un rapport de force favorable.

À partir de 1994, la rhétorique chinoise exclut toujours toute volonté expansionniste mais ses actions unilatérales en Mer de Chine conduisent à un regain de tension dans la région qui n'a jamais cessé depuis et qui se traduit par un double phénomène : d'une part, les pays de la zone se rapprochent des Etats-Unis, seule puissance en mesure de les soutenir face au géant chinois et d'autre part, la Chine se sent encore plus isolée et confortée dans son objectif de renforcer sa puissance sur la zone pour contrarier les Etats-Unis. C'est à partir de cette période que Pékin se lance dans la modernisation de l'Armée populaire de libération (APL), afin d'accroître son potentiel destructeur face aux forces américaines en Asie-Pacifique et de développer ses capacités de projection de forces. Ces évolutions tendent alors à favoriser le développement du sentiment de l'existence d'une menace chinoise pour les autres pays de la région¹⁶.

Dès lors, la rivalité Chine / États-Unis dans la région ne cesse de croître, y compris dans les années 2000. Les USA opèrent alors un recentrage sur la zone avec la volonté de réaffirmer leur puissance, tandis que la Chine poursuit son objectif de contrôle de la région. Cela se traduit par la multiplication des actions militaires et le renforcement de la présence des deux pays.

Par ailleurs, des rivalités apparaissent avec l'Inde¹⁷, voisin de la Chine de poids démographique comparable, connaissant un essor économique et traditionnellement proche des puissances occidentales. La Chine perçoit une sorte de « containment »¹⁸ opéré par l'Inde, le Japon et les Etats-Unis. C'est à partir du début des années 2000 que la Chine met en place ce que les Etats-Unis ont appelé, en 2005, le « collier de perles » (*annexe II*). Il s'agit d'un réseau de bases implantées dans l'Océan Indien, à des fins présentées comme purement commerciales, destinés à garantir la sécurité des approvisionnements de la Chine. Il se trouve toutefois que ces bases

¹⁶ CABESTAN Jean-Pierre, *La politique internationale de la Chine, Entre intégration et volonté de puissance*. Paris, Presses de Science po (Références), 2015, 638 p.

¹⁷ Il s'agit notamment du différend au sujet de deux provinces (l'Aksai Chin, au Cachemire, et l'Arunashal Pradesh) situées sur la zone frontalière entre l'Inde et la Chine, revendiquées et occupées par la Chine en 1962. A la fin du conflit qui a duré entre octobre et novembre 1962, la Chine s'est retirée de l'Arunshal Pradesh mais pas de l'Aksai Chin. Aujourd'hui, l'Aksai Chin est revendiqué par l'Inde tandis que la Chine revendique l'Arunashal Pradesh.

¹⁸ DELHEURE Fabien, GABIRON Quentin, « *La Chine* », Paris, Centre de documentation de l'Ecole militaire (CDEM), octobre 2015, 28 p.

entourent littéralement l'Inde et qu'elles pourraient parfaitement être utilisées à des fins militaires si un conflit régional éclatait.

Par ailleurs, une des principales sources de tensions dans l'environnement proche de la Chine reste la question de Taïwan. La bataille entre la RPC et la République de Chine (Taïwan) dimensionne la politique étrangère de la RPC depuis 1949. S'inscrivant dans la politique chinoise qui consiste à éviter le recours à la guerre, Pékin, qui souhaite initialement le rattachement de Taïwan à la Chine continentale, s'inscrit prioritairement sur le long terme, préférant un rapprochement pacifique plutôt que violent.

La situation évolue dans le milieu des années 1990 lorsque Taïwan se rapproche des Etats-Unis, lorsque la Chine affiche clairement ses ambitions régionales et internationales. La RPC perçoit alors un danger et se développe le sentiment d'une préparation à la potentialité de guerres locales.

La situation aujourd'hui est relativement apaisée et la Chine considère que l'essentiel est le maintien du statu quo territorial. Cette relative détente reste toutefois très militarisée et les tensions sont toujours sous-jacentes : Pékin est en effet en mesure d'appliquer une « stratégie anti-accès », à partir d'un arsenal de missiles anti-navires au sol en mesure de frapper dans le détroit de Formose¹⁹.

Ainsi, malgré ses performances économiques lui permettant de se positionner aux tous premiers rangs mondiaux, la Chine doit faire face à de nombreux et parfois graves handicaps internes.

Elle privilégie en outre la sécurisation et la maîtrise de son environnement proche, ce qui génère des tensions dans la zone Asie-Pacifique avec ses voisins mais aussi avec les Etats-Unis dont elle se considère comme un rival crédible.

C'est dans ce contexte, au sein duquel elle se sent aujourd'hui à la fois plus forte mais aussi plus vulnérable que lors des décennies maoïstes, que la Chine a entrepris de se rapprocher de l'Afrique et d'y renforcer sa présence et son action.

II – La Chine et l'Afrique : la rhétorique du « gagnant-gagnant » au service de la montée en puissance mondiale de la Chine

¹⁹ CABESTAN Jean-Pierre, *La politique internationale de la Chine, Entre intégration et volonté de puissance*. Paris, Presses de Science po (Références), 2015, 638 p.

À l'instar de la Chine, l'Afrique du XXI^{ème} siècle, qui a connu de très profondes évolutions post-coloniales, n'est plus l'Afrique du XX^{ème} siècle. Le continent est aujourd'hui à ce titre source d'interrogations de la part de la communauté internationale quant à ses capacités de développement. Par ailleurs, ce géant démographique, qui pèsera 25 % de la population mondiale en 2050, est également un enjeu international majeur sur les plans économique et politique.

Proche partenaire de l'Afrique depuis les années 1950, la Chine y a renforcé sa présence dans les années 1990 et surtout 2000. Selon Philippe Richer²⁰, le nombre de Chinois travaillant ou vivant pour des périodes longues en Afrique s'élève à 1 million, dont 300 000 sont véritablement implantés dans 40 des 53 pays africains. Représentant tous les secteurs économiques, il s'agit de coopérants, d'ouvriers, de pêcheurs, d'agriculteurs et d'entrepreneurs. Vivant, pour certains, en circuit fermé sans relation avec l'extérieur, ils constituent également une diaspora irriguant les réseaux villageois, familiaux ou diplomatiques.

Ces effectifs chinois actifs sur le sol africain constituent un des éléments matérialisant l'existence d'une véritable politique chinoise en Afrique. Les relations qui unissent la Chine et l'Afrique, officiellement basées sur la notion d'égalité, servent surtout les intérêts majeurs chinois. Pékin n'hésite d'ailleurs pas à mettre en œuvre des moyens couvrant tous les secteurs, afin d'utiliser l'Afrique comme support de sa montée en puissance mondiale (annexe IV).

A) Une relation officiellement basée sur l'égalité Chine/Afrique, alternative aux partenariats traditionnels de l'Afrique

1) Un partenariat cohérent du point de vue historique

Les relations entre la Chine et l'Afrique, institutionnalisées depuis les années 1950, relèvent avant tout de motivations politiques. Ainsi en 1970, la Chine construit 1 800 km de voies ferrées entre la Tanzanie et la Zambie pour un montant de 406 millions de dollars. Cette réalisation, qui devient une icône de la coopération sino-africaine, s'inscrit dans ce qui a été appelé la « diplomatie du bâtiment ». Il s'agissait alors principalement pour la Chine de réaliser gratuitement des constructions, le plus souvent de prestige au bénéfice particulier de chefs d'Etats, afin de s'assurer

²⁰ RICHER Philippe, *L'Afrique des Chinois*. Paris, Karthala, collection « Terrains du siècle », 2012, 192 p.

du soutien de leur pays à l'ONU. Le discours chinois s'appuyait alors sur la proximité entre pays en développement.

Les années 1980 et la politique d'ouverture économique améliorent de manière inédite les performances économiques chinoises que le PCC doit maintenir à un niveau élevé. L'Afrique revient alors au centre des préoccupations chinoises. Le discours de Pékin annonce alors des relations strictement économiques et une coopération d'égal à égal.

La fin des années 1990 et les années 2000 voient les ambitions mondiales de la Chine se manifester de manière beaucoup plus nette. L'Afrique se présente à nouveau comme le partenaire idoine pour lui permettre de poursuivre et d'atteindre tous ses objectifs. Ainsi, en 2003, Wen Jibao déclare à Addis-Abeba que « le but le plus important de nouer des liens avec l'Afrique est de contrer la domination occidentale. » La Chine consolide et justifie ses relations bilatérales avec de nombreux pays africains en invoquant des références historiques communes, ce qui favorise un « rapprochement naturel ». Les décennies de colonisation et d'humiliations qui émaillent le discours de Pékin font écho en Afrique²¹.

Même si l'évocation d'un passé présentant des points de convergence aide beaucoup à créer et entretenir de bonnes relations, cela ne peut pas suffire à ouvrir de manière inconditionnelle les portes de l'Afrique à la Chine. Celle-ci doit ainsi apporter les preuves de ses intentions dans les relations qu'elle entend pérenniser avec le continent africain.

2) Des principes séduisants appliqués par la Chine

Lors de sa « tournée africaine » en 1964, Zhou a visité 10 pays africains et énoncé les 8 principes sous-tendant la politique de la Chine en Afrique : égalité et bénéfices mutuels, non-ingérence dans les affaires internes, pas de conditions, prêts sans intérêts avec rééchelonnement facile, projets privilégiant l'autosuffisance, génération de revenus, construction rapide, résultats rapides, matériels de qualité optimale à prix compétitifs avec le marché, transfert des technologies maximum, conditions de vie des experts dans les conditions locales, sans traitement de faveur.

²¹ ALDEN Chris, *China in Africa, Partner, Competitor or Hegemon*. London, Zed Books Ltd, African Arguments, 2007, 176 p

Ces principes, toujours en vigueur aujourd'hui, sont résumés par Pékin dans la déclaration suivante : « *Nous offrons notre assistance à l'Afrique avec la plus grande sincérité et sans conditions politiques*²². »

Selon Philippe Richer, Pékin promet surtout le respect de la souveraineté et le bénéfice mutuel de la coopération. Ainsi, quel que soit le régime considéré, la Chine s'engage à n'effectuer aucune critique à son encontre et à nouer avec lui un dialogue d'égal à égal. Ce positionnement permet aux petits pays de se sentir considérés, contrairement à ce qu'ils peuvent ressentir dans leurs relations avec les pays occidentaux. Par ailleurs, le soutien aux gouvernements en place, quelle que soit sa nature, présente des atouts considérables lorsqu'il s'agit de s'engager dans une coopération bilatérale (Niger).

En outre, sur le plan économique, les conditions appliquées de nos jours par la Chine sont particulièrement avantageuses : par exemple, les dons et prêts ne sont que très peu conditionnés au respect de normes environnementales ou sociales, les dettes souveraines peuvent être annulées facilement (cas de la Zambie) et les transferts de technologie prévus par Zhou Enlai sont effectifs. Ces conditions conduisent naturellement certains pays africains à favoriser les offres de financements chinois par rapport à celles des bailleurs traditionnels.

Se présentant comme un partenaire avec lequel il est facile et avantageux de traiter, la Chine est également perçue comme un allié humble dont l'exemple est à suivre. La présence des travailleurs chinois en Afrique, dont les salaires sont bas et les conditions de vie proches de celles des populations locales, permet en effet à la Chine de donner l'impression d'un pays modeste et de prendre le contre-pied des puissances occidentales dont elle entretient l'image associée à la colonisation.

Le modèle chinois de développement est de surcroît perçu comme une référence pour nombre de pays africains. La Chine ne cherche pas à l'imposer sur le continent mais le présente comme une alternative au modèle occidental. Les pays africains y sont d'autant plus réceptifs qu'il paraît plus accessible, dans la mesure où il est mis en œuvre dans un pays issu du « tiers-monde ».

Les modalités de partenariat offertes par la Chine sont donc particulièrement intéressantes et

²² Id

représentent une véritable alternative aux relations traditionnelles des pays africains. Mais au-delà des principes de 1964, la Chine a souhaité, au début des années 2000, renforcer l'institutionnalisation des relations sino-africaines à travers la création du Forum of China-Africa Cooperation (FOCAC).

3) Illustration de l'égalité affichée : le FOCAC

Constituant à la fois un aboutissement et un tournant, le FOCAC est créé en 2000 dans le but de mettre en place un nouvel ordre politique et économique international juste et équilibré. Destiné à promouvoir le discours chinois égalitariste, il regroupe 50 pays africains, l'Union Africaine (depuis 2012) et la Chine.

Construit sur le modèle des sommets franco-africains, il est la vitrine des relations Chine-Afrique. Son mode fonctionnement est assuré à partir des postulats réitérés de « relations sans conditions politiques » et de « gagnant-gagnant ». Il s'agit de *« conférence qui ont pour buts de mener des consultations sur un pied d'égalité, d'approfondir la connaissance mutuelle, d'élargir les terrains d'entente, de renforcer l'amitié et de promouvoir la coopération »*²³.

Le FOCAC présente pour la Chine l'occasion de donner une dimension multilatérale à ses relations avec l'Afrique, en adoptant dans son enceinte un discours favorable au « pan-africanisme » et au rejet du colonialisme.

De manière concrète, les conférences du FOCAC se réunissent tous les trois ans depuis 2000, alternativement en Chine et dans l'un des pays membres. La dernière conférence a eu lieu en décembre 2015. Chaque session définit les axes et mesures phares de la coopération sino-africaine pour les trois années à venir.

L'année 2006 – année de l'Afrique en Chine – est particulièrement révélatrice de la volonté de Pékin d'affirmer le caractère privilégié des relations entre le pays et le continent. À cet égard, la 3^{ème} conférence du FOCAC, outre la conclusion d'accords bilatéraux, prévoit la mise en œuvre de mesures favorables à destination de l'ensemble des pays partenaires (dont le doublement de l'assistance portée à 5 milliards de dollars de crédits préférentiels ainsi qu'une annulation massive de dettes).

²³ Site Internet du FOCAC <http://www.focac.org/fra/ltida/ltjj/t933524.html>

Cette tendance se confirme après 2012 et l'adoption du plan Beijing 2013-2015, dont la ligne directrice est de continuer d'envisager le développement des relations avec une « *vision stratégique à long terme et approfondir de nouveaux partenariats stratégiques sino-africains* ».

Enfin, le 6^{ème} sommet du FOCAC qui s'est tenu à Johannesburg le 04 décembre 2015 avec pour thème « *l'Afrique et la Chine avancent ensemble : Coopération gagnant-gagnant pour un développement commun* ». Le but de cette conférence est de consolider la solidarité et la coopération entre les peuples chinois et africains. À l'occasion de ce forum, Xi Jinping a rappelé que « *la Chine et l'Afrique partagent un futur commun* » et a appelé « *les deux parties à traduire la force de leur amitié traditionnelle en moteur pour promouvoir la solidarité, la coopération et le développement* ».

Les relations sino-africaines, dont le centre de gravité à la fin du XX^{ème} siècle est essentiellement économique, sont officiellement basées sur l'égalité et les bénéfices mutuels. Elles trouvent leurs racines dans les principes régissant historiquement la coopération Chine-Afrique des années 1950-60, alors principalement politique.

Ces principes, parmi lesquels figurent le respect de la souveraineté des Etats, la non-ingérence et l'inconditionnalité des aides, sont plébiscités par les pays africains et sont mis en œuvre, de manière institutionnelle, à travers les programmes adoptés tous les trois ans, dans le cadre du FOCAC.

Cependant, la rhétorique du gagnant-gagnant utilisée à l'envie par la Chine se traduit surtout par la recherche d'avantages au profit de Pékin.

B) Surtout, des intérêts économiques et des enjeux de puissance primordiaux au profit de la Chine

La présence de la Chine en Afrique et les étroites relations qui existent entre elles servent surtout les intérêts économiques de la Chine et lui permettent également de renforcer son influence politique à l'international. Elles contribuent ainsi de manière significative à la poursuite de ses objectifs fondamentaux.

1) Economie : l'Afrique comme fournisseur incontournable et client essentiel

Les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique ont connu une croissance de 700% au cours des années 1990. Le niveau de partenariat diffère cependant selon les pays et ce qu'ils peuvent offrir.

Par exemple, le Congo fournit à Pékin du pétrole et du bois. En contrepartie, la Chine lui accorde des dons, et finance la construction de logements et un programme hydroélectrique.

L'Algérie, avec laquelle la Chine entretient des relations depuis 1957 et qui possède une forte capacité d'influence, bénéficie, quant à elle, de l'ensemble des modes d'intervention chinois : installations d'exploitation pétrolière, raffinerie, réseau de distribution pétrolière, réalisation de grands projets de BTP, etc.

Cette politique est particulièrement prégnante depuis les années 1990, la Chine devenant alors dépendante de ses importations de matières premières et d'hydrocarbures nécessaires au fonctionnement de son économie. L'Afrique devient donc un marché d'importation de premier plan qu'il est indispensable de développer et de conserver à des conditions favorables.

La politique de la Chine, basée sur l'opportunisme commercial, se caractérise par la formule « *business is business* ». Le commerce passe avant toute préoccupation « occidentale » de transparence, démocratie, etc ... Cette posture permet à la Chine de commercer notamment avec les deux premiers producteurs de pétrole en Afrique, le Nigéria et l'Angola, dont les modes d'administration sont en totale opposition avec les valeurs et standards occidentaux.

Le cas du Soudan est également emblématique de cette politique. Alors que les Etats-Unis et le Canada ont décidé le retrait de leurs entreprises du pays pour cause d'esclavage et de persécution des populations du sud, les Chinois ont continué à y investir, depuis 1996. Ce pays possède en effet la capacité de gérer toute la chaîne pétrolière (de l'extraction à l'exportation). Identifiant cette caractéristique comme un facteur clé du succès, la Chine, hors de toute considération politique ou sociale, perçoit immédiatement la nécessité pour les pays exportateurs de pouvoir bénéficier d'infrastructures routières et portuaires performantes.

Afin de satisfaire pleinement ses besoins en hydrocarbures, la Chine, qui est le deuxième importateur mondial depuis 2005, est également présente au Gabon, au Tchad, en Libye, au Niger. Depuis 2008, les importations en provenance de l'Afrique représentent un tiers des importations de pétrole de la Chine.

Les relations sino-africaines ont, en outre, pour but de permettre à la Chine de satisfaire ses

besoins en matières premières. La consommation chinoise de minerais a un impact fort sur les cours mondiaux. En 2010, la Chine consommait 25 % du cuivre mondial, 25 % de l'acier et 90 % de l'aluminium. Les ressources africaines sont essentielles à l'économie chinoise : le platine du Zimbabwe, la bauxite de Guinée (dont le cours, sous l'effet de la demande chinoise, a augmenté de 320 % en un an), le cuivre de Zambie, le fer de Mauritanie, d'Afrique du Sud, du Cameroun et du Gabon, le cobalt d'Afrique du Sud et de République démocratique du Congo, etc ...

La Chine importe également des produits du sol (le bois, le blé, le coton), ou issus de la pisciculture.

Les besoins en importations de la Chine sont considérables et constituent indéniablement un élément déterminant de la politique appliquée par Pékin à l'égard de l'Afrique. Il est, à ce titre, important de noter que les financements accordés aux pays africains sont souvent octroyés contre la fourniture de matières premières à la Chine.

Par ailleurs, le continent africain est un marché d'exportation essentiel pour l'économie chinoise. En effet, incapable d'innovation, elle repose sur une production de masse à faible valeur ajoutée que son marché intérieur ne peut pas absorber. Dès lors, structurellement condamnée à maintenir une forte croissance, elle évacue son surplus de production vers l'Afrique.

Entre 1995 et 2008, les flux de produits manufacturés chinois à destination de l'Afrique ont été multipliés par 30. Afin de permettre aux pays africains, de pouvoir acheter la production chinoise, la Chine met en œuvre une politique de soutien aux économies africaines concernées. Ainsi, depuis 1999, la Chine applique la politique du « *go abroad* », qui consiste en des investissements massifs dans les domaines des infrastructures, du pétrole et des télécommunications.

Les exportations chinoises peuvent parfois représenter une contrepartie à l'accès à certaines matières premières stratégiques, telles que l'uranium, au Niger. En l'espèce, il ne s'agit alors plus de biens de consommations courants mais d'armement, dont la Chine est le premier vendeur en Afrique (armes conventionnelles / 1.5 milliards de dollars entre 1996 et 2003, contre 142 millions de dollars entre 1955 et 1972). Ce type d'échanges illustre le caractère a priori purement commercial des relations sino-africaines, mais aussi le fait que la Chine est prête à passer outre toute considération politique, éthique et déontologique pour, in fine, satisfaire ses propres intérêts.

2) L'Afrique : caisse de résonance et relais d'influence considérable sur la scène internationale

Selon les observateurs, la Chine ne cherche pas à établir une position hégémonique sur le territoire africain mais s'applique à procéder à un « surgissement pacifique », conformément aux fondamentaux historiques de sa politique étrangère.

La Chine s'érige, en effet, comme modèle pour les pays du Sud émergents. Tandis que les pays occidentaux sont présentés comme des « colons pillleurs », la Chine, dans la lignée de la politique qu'elle conduit depuis les années 1950, cultive son positionnement en multipliant les constructions, investissements, mesures de coopération ou en faveur de l'éducation.

En matière de diplomatie, l'élément clef de la politique étrangère de la Chine depuis 1949 est la concurrence avec Taïwan²⁴, contre laquelle Pékin mène une vigoureuse politique d'isolement international.

Comptant 54 pays, l'Afrique constitue une force immense pour la reconnaissance internationale d'un pays. Les relations privilégiées de la Chine avec la plupart des pays africains lui confèrent dans ce cadre un avantage majeur sur sa rivale puisque seuls cinq pays africains reconnaissent aujourd'hui Taïwan.

L'intérêt du maintien et de la consolidation de ses relations est évident pour la Chine. Au-delà de sa concurrence avec Taipei, pour affirmer sa puissance et renforcer son influence mondiale, il lui est indispensable de pouvoir exploiter le précieux réservoir de voix que représente l'Afrique dans les instances internationales (ONU, comité international olympique, etc ...).

Indispensable sur les plans économique et politique, le partenariat chinois avec l'Afrique se traduit par l'utilisation de moyens destinés à servir la montée en puissance mondiale de la Chine.

C) La mise en œuvre de moyens couvrant tous les secteurs comme autant de supports aux piliers de puissance de la Chine.

²⁴ ALDEN Chris, *China in Africa, Partner, Competitor or Hegemon*. London, Zed Books Ltd, African Arguments, 2007, 176 p

Si la Chine présente ses relations avec l’Afrique sous l’angle d’un partenariat purement économique, les moyens qu’elle déploie dans ce cadre dépassent très largement la simple coopération marchande et démontrent sa volonté première de servir ses propres intérêts de puissance.

1) Des moyens politiques pour une influence grandissante

Prônant un discours mettant en avant le régionalisme africain et le multilatéralisme, notamment à travers le FOCAC, la Chine opère cependant un décalage entre paroles et réalité. En raison de la diversité des situations des pays africains, Pékin privilégie grandement les coopérations bilatérales qui se révèlent plus efficaces pour promouvoir ses intérêts. Elles permettent en effet d’établir des relations directes avec les élites concernées et ainsi de mettre en place des initiatives d’Etat à Etat. Ce contexte facilite en outre les initiatives « sub-étatiques », entre provinces et villes chinoises et africaines, diffusant la prise en compte des intérêts chinois à tous les niveaux de pouvoir.

La Chine cherchant à consolider les liens bilatéraux qui l’unissent à ses alliés potentiels aux Nations-Unies, en particulier sur les sujets en contradiction avec l’occident, elle multiplie les visites officielles, comme autant de leviers de son action politique. Initiées par Zhou Enlai lors de sa célèbre « tournée africaine » en 1964, les visites officielles de dirigeants chinois en Afrique ont connu fréquences variables mais se sont intensifiées depuis 1995. Jiang Zemin a visité six pays en 1996, Hu Jintao trois en 2004 et 2006 et 15 pays en 2007. Particulièrement actif en la matière, le président Xi Jinping conserve ce rythme élevé puisqu’il s’est rendu sur le continent africain en 2013, 2015 et 2016. À ces visites présidentielles sont à ajouter les nombreux déplacements de membres du gouvernement chinois.

La Chine dispose par ailleurs d’un ambassadeur itinérant pour les affaires africaines, en charge de la diffusion du discours sur la proximité des destins africain et chinois et de la promotion du modèle de développement de la Chine. Son action est relayée par le réseau des ambassades chinoises implantées dans les capitales africaines.

Forte de son positionnement en Afrique et de l’influence qu’il lui confère, la Chine n’hésite plus, lorsque ses intérêts sont en jeu, à utiliser son influence politique en Afrique pour peser sur les

questions internationales. Ce fut, par exemple, le cas à propos de la partition du Soudan en 2011, épisode révélateur d'une part de la concurrence directe qui existe entre la Chine et les Etats-Unis et d'autre part de l'importance de l'Afrique au regard des intérêts de Pékin. Jusqu'au début des années 2010, le Soudan fournissait à la Chine, qui avait construit toutes les installations pétrolières du pays, 10 % de ses approvisionnements en pétrole. La partition du pays a donné naissance au Soudan (partie nord, dont la capitale Khartoum est l'alliée traditionnelle de Pékin) et au nouveau Soudan du Sud (capitale : Juba). Les zones pétrolifères sont réparties sur deux zones principales positionnées à entre le Soudan et le Soudan du Sud. Deux tiers des réserves sont sur le territoire du Soudan du Sud (annexe III). L'enjeu pour la Chine, qui ne peut pas se permettre de perdre ce marché d'importation, est donc, tout en conservant ses liens avec Khartoum, de nouer des relations avec Juba pour pouvoir continuer à exploiter les ressources du sous-sol de la région. Elle n'a aucun intérêt à voir la situation entre les deux Etats dégénérer, alors que les protagonistes entendent tous deux se servir du prétexte pétrolier pour entretenir un conflit dont la source est la définition de leur frontière commune, décidée à l'amiable en 2011 sous l'influence des USA. Ainsi, en opposition aux USA qui défendent leur position initiale et encouragent la partition telle que définie en 2011, la Chine, contrairement à ses habitudes et à son sacro-saint principe de non-ingérence, use de toute son influence pour encourager la médiation et éviter un envenimement de la situation qui serait préjudiciable à ses intérêts économiques directs.

2) Des outils économiques au cœur de la stratégie chinoise

En 2004, Wei Jianguo, vice-ministre du commerce chinois, annonçait rechercher « *la coopération globale avec les pays africains dans les secteurs clefs que sont le commerce, la construction, les infrastructures, les ressources naturelles, le développement énergétique et l'agriculture* ».

Dix en plus tard, le montant des échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique s'élève à 200 milliards de dollars. La Chine s'affiche alors comme premier partenaire de l'Afrique, qui perçoit par ailleurs plus de 50 % de l'aide au développement de la Chine²⁵, qui s'élevait à 2 milliards de dollars en 2014²⁶.

²⁵ALDEN Chris, *China in Africa, Partner, Competitor or Hegemon*. London, Zed Books Ltd, African Arguments, 2007, 176 p

²⁶DELHEURE Fabien, GABIRON Quentin, « *La Chine* », Paris, Centre de documentation de l'Ecole militaire (CDEM), octobre 2015, 28 p.

Dans les années 2000, le nombre de sociétés privées chinoises en Afrique a explosé. Les entreprises publiques, liées au pouvoir central sont présentes dans les secteurs stratégiques des hydrocarbures et des matières premières²⁷, avec un potentiel d'investissement et une autonomie toujours plus larges. À titre d'exemple, un accord sino-nigérian signé fin mai 2016, prévoit 80 milliards d'investissements chinois dans la modernisation des infrastructures pétrolières nigérianes.

Depuis 1979 et l'internationalisation des entreprises chinoises, celles-ci sont autorisées à signer des contrats à l'étranger. En 1978-79, quatre « *majors* » ont ainsi vu le jour, dans le domaine de la construction, secteur emblématique de la présence chinoise en Afrique²⁸.

Les adhésions de la Chine à la Banque Mondiale²⁹ en 1980 et à la Banque africaine de développement lui permettent d'accéder aux marchés publics sur le continent. À partir du milieu des années 1990, Pékin met fin à la pratique des constructions gratuites et met en place un véritable système lui permettant de développer son emprise sur l'Afrique en matière d'infrastructures et de BTP.

Alors que les sociétés de BTP deviennent indépendantes, la Chine crée, en 1994, trois banques de développement³⁰ destinées au financement de projets de construction. Entre 1995 et 1998, la Chine accorde de nombreux prêts concessionnels et préférentiels aux entreprises de construction. La politique chinoise en Afrique passe d'une logique de dons à une véritable coopération économique.

Depuis les années 2000, tandis que ses besoins en matières premières augmentent de manière significative pour accompagner sa croissance économique, la présence de la Chine en Afrique s'intensifie. C'est ainsi qu'au sommet de Johannesburg de décembre 2015, Pékin a annoncé l'octroi de 60 milliards de dollars d'aide à l'Afrique dont 5 milliards sous forme de prêts à taux zéro et 35 milliards à taux préférentiel, qui s'ajoutent aux 50 milliards de dollars d'en-cours. Conformément à la politique chinoise, ces prêts sont accordés sans condition par rapport à l'impact environnemental et social des projets qu'ils servent à financer. Ces mesures ont pour objectif final

²⁷China national offshore oil corporation (CNOOC) ; China national petroleum corporation (CNPC)

²⁸ China State Construction Engineering Corporation (China Construction) ; China Civil Engineering Corporation (aujourd'hui la CCECC) ; la China Complete Set Equipment Import and Export Corporation (aujourd'hui la CMEC) et la China Road and Bridge Corporation (aujourd'hui la CRBC).

²⁹ Créée le 27 décembre 1945 dans le cadre des accords de Breton Woods

³⁰ La Banque de développement de Chine (CDB), la Banque Import-Export de Chine (EXIM) et la Banque chinoise de développement agricole

d'assurer à la Chine la sécurisation de ses approvisionnements pour alimenter sa demande intérieure en matières premières.

Outre les constructions traditionnelles d'infrastructures routières, de communication ou de bâtiments publics ou privés, la Chine, depuis 2006, a créé 8 zones économiques spéciales (ZES) en Afrique³¹. Directement issues d'un dispositif existant en Chine, il s'agit de zones de coopération économique et commerciale destinées à favoriser les échanges entre la Chine et les pays sur lesquels les ZES sont implantées. Installée dans la banlieue d'Addis-Abeba, la ZES de Dukem s'étend sur une surface de 138 hectares, comporte des usines, des bureaux et des logements et abrite l'activité de 45 entreprises. Ce projet, d'un montant de 400 millions de dollars, a été financé par EXIM. De manière générale, la réussite des ZES est limitée mais elles sont présentées comme jouant un rôle important pour relever le niveau de vie local, même si elles permettent surtout de mutualiser les risques pour les entreprises chinoises qui y sont implantées³².

Au-delà des ZES, la Chine propose à l'Afrique de projets complets de développement urbains sur les modèles architecturaux et d'organisation des villes chinoises.

Le secteur de la construction, reposant sur des bases commerciales, s'inscrit malgré tout de manière évidente dans la lignée de la « diplomatie du bâtiment » des années 1960 et l'urbanisme constitue définitivement un important vecteur d'influence pour la Chine. La Chine pratique ce que Philippe Richer appelle une « politique de vitrine », en construisant des hôpitaux, des écoles, des stades, des centres commerciaux.

La présence de la Chine en Afrique dans le domaine économique se matérialise également par l'aide publique au développement agricole mais dans des proportions bien moins significatives que dans la construction puisque seuls 4 % de la totalité de l'aide au développement est consacrée à ce secteur. Il n'en demeure pas moins que l'agriculture, activité clef sur l'ensemble du continent africain, contribue en conséquence à la coopération globale sino-africaine et permet à la Chine d'afficher sa puissance et de défendre ses intérêts économiques. Sa volonté est de considérer l'agriculture comme un tremplin vers les autres secteurs (infrastructures urbaines, exploitation des ressources naturelles).

³¹Egypte, Ethiopie, Gabon, Maurice, Nigeria, Zambie

³² BENAZERAF David, « *Soft power chinois en Afrique, Renforcer les intérêts de la Chine au nom de l'amitié sino-africaine* », in *Asie.Visions* (Ifri), septembre 2014

Les interventions chinoises consistent à apporter une aide technique aux agriculteurs et à développer des projets productifs, surtout vivriers, non destinés à l'export mais aux marchés locaux. Ce volet de l'APD chinoise présente la particularité de faire intervenir de nombreux acteurs, sans réelle coordination par Pékin, mais toujours dans un objectif gagnant-gagnant : il ne s'agit pas de dons mais bien de relations marchandes.

Le poids économique de la Chine en Afrique peut enfin être mesuré à l'aune du nombre d'entreprises qui choisissent d'y exercer leur activité.

En 2015, 2 500 entreprises chinoises sont implantées en Afrique³³. La plupart d'entre elles sont liées au secteur du BTP et remportent la majorité des appels d'offre importants, tels que la construction de la Grande Mosquée et l'agrandissement de l'aéroport d'Alger. Au total, le secteur de la construction représente 16,4 % des investissements chinois en Afrique.

Mais à côté de l'emblématique secteur de la construction, l'Afrique compte de nombreuses PME chinoises intervenant dans tous les domaines économiques, notamment dans le textile et les télécommunications. Consciente de la richesse que constitue un réseau d'entreprises maillant les territoires africains, Pékin encourage par ailleurs l'installation de commerces de détail, qui sont évalués, aujourd'hui, à plus de 10 000 sur l'ensemble du continent³⁴.

La présence économique de la Chine en Afrique est à la hauteur des objectifs qu'elle s'est fixée et des enjeux auxquels elle doit faire face. Participant directement au développement économique des pays africains (investissements directs, aides, prêts, développement de projets agricoles ou urbains), elle est également actrice de l'économie africaine et son statut de premier partenaire commercial du continent participe du renforcement de son influence et de sa puissance mondiale.

3) *L'émergence d'un soft power chinois*

Selon David Bénazeraf, l'Afrique constitue un laboratoire pour la politique de *soft power* chinoise. Pour la Chine, renforcer sa puissance passe aussi par la diffusion d'un modèle de

³³BENAZERAF David, « *Les Chinois, faiseurs de villes africaines* » in geoconfluences.ens-lyon.fr, 1er février 2016

³⁴ALDEN Chris, *China in Africa, Partner, Competitor or Hegemon*. London, Zed Books Ltd, African Arguments, 2007, 176 p

fonctionnement par des vecteurs plus diffus que celui de son pouvoir économique par exemple. Ainsi, si l'aide au développement fait partie intégrante du « *hard power* » économique, elle peut être vue comme une forme de *soft power* dans la mesure où elle permet l'exportation de valeurs et d'idées. De la même manière, l'assistance technique et les projets des entreprises d'État peuvent être considérés comme outils de *soft power* en ce qu'ils permettent la diffusion de normes chinoises, qui seront naturellement adoptées par les pays bénéficiaires.

Elle se manifeste tout d'abord dans le domaine de la formation et de la culture. Dès 2003, la diplomatie culturelle de la Chine se traduit par 65 accords culturels et 150 plans de coopération éducative, impliquant 19 universités chinoises et 29 africaines, et scientifique (laboratoires).

Afin d'augmenter la résonance des pays en voie de développement sur la scène internationale, un forum des *thinks-tanks* chinois et africains est créé en 2011 dans le cadre du FOCAC. Par ailleurs, 46 instituts Confucius ont vu le jour dans 30 pays africains depuis 2005.

En matière de formation, le FOCAC a instauré un fonds pour le développement des ressources humaines en Afrique. Il s'agit d'un programme de formation continue, qui compte environ 45000 bénéficiaires, surtout dans les secteurs clefs de la coopération Chine-Afrique (construction, urbanisme).

Enfin, la Chine a élaboré un des quatre plus importants programmes de formation au monde, à destination de ses partenaires africains. Ce programme vise d'une part à dispenser des formations techniques aux Africains, et d'autre part à leur permettre de mieux comprendre l'éducation, la politique, l'économie, l'histoire et la culture chinoises. À travers ce projet, la Chine cherche avant tout à franchir un nouveau pas dans la consolidation des liens qui l'unissent à l'Afrique.

Le second aspect de la politique de *soft power* dessinée par Pékin est celui des médias.

La coopération en matière médiatique remonte aux années 1960 mais elle a connu un essor important dans les années 2000. Elle est d'ailleurs officiellement inscrite dans le plan d'action du FOCAC de 2006.

Les médias chinois sont présents en Afrique depuis la fin des années 1950, avec l'Agence de presse Chine Nouvelle (Xinhua), qui compte aujourd'hui 30 bureaux en Afrique ainsi que des stations de radio. La presse écrite est également présente depuis 2007 avec l'édition Afrique du quotidien « China Daily ».

Parallèlement à la diffusion de ses propres supports, la Chine apporte un soutien aux médias

africains, en termes d'infrastructures, de réseaux et d'équipements.

La télévision occupe par ailleurs une place grandissante dans l'offre médiatique chinoise en Afrique. Depuis 2012, la chaîne CCTV (Télévision centrale de Chine) émet depuis le sol africain. En concurrence avec les médias internationaux, il s'agit de la seule chaîne de télévision étrangère diffusant en Afrique des émissions sur l'Afrique pendant deux heures par jour.

La présence et les actions de la Chine dans le domaine des médias participent d'une stratégie qui poursuit trois objectifs :

- Gagner les cœurs et les esprits : en opposition aux médias occidentaux, les médias chinois présentent tous les potentiels de la coopération Chine-Afrique (« positive recording »). La Chine se pose ainsi en partenaire incontournable du développement africain.

- Assurer un rôle défensif : les médias permettent de contrer les critiques qui peuvent émerger par rapport à certaines actions de la Chine. Cet enjeu d'image est de plus en plus sensible pour les Chinois.

- Jouer un rôle d'influence politique : les médias permettent, par exemple, lors de périodes électorales, de véhiculer le soutien de la Chine à des régimes isolés sur le plan international.

L'adoption d'une politique de *soft power* marque la volonté de la Chine d'exploiter tout le spectre des moyens de puissance et confirme ses ambitions mondiales. De plus, le fait que l'Afrique soit choisie comme terre d'expérimentation est symptomatique du fait qu'elle représente bien pour la Chine un support et un tremplin pour affirmer son statut de puissance. Pékin n'en oublie pas pour autant tout le potentiel de son « hard power », notamment dans son volet militaire.

4) Une utilisation de l'outil militaire en cohérence avec ses ambitions

Traditionnellement tournée vers l'intérieur de ses frontières, la Chine n'est historiquement pas coutumière d'interventions extérieures et de projection de forces armées. Cependant, déterminée à affirmer son rôle mondial, la Chine doit désormais défendre ses intérêts, y compris hors de son territoire national. Dans ce contexte, elle entend utiliser et développer son outil militaire afin d'en faire un des piliers lui permettant de jouer son rôle de puissance internationale. Il est, à ce titre, logique que la Chine oriente les efforts militaires qu'elle fournit à l'extérieur vers les zones où ses intérêts majeurs sont en jeu. Or, outre l'implantation des bases navales dans l'Océan Indien, constituant le « collier de perles », c'est en Afrique que Pékin a choisi d'organiser la montée en

puissance de son potentiel militaire.

Tout d'abord, en vue de permettre la mise en œuvre d'actions de coopération militaire et de faciliter le déploiement de forces projetées, en particulier navales, la Chine dispose d'un réseau d'attachés de défense sur le continent africain, implantés au sein d'environ vingt représentations nationales, dont le Kenya, la Somalie, l'Éthiopie, le Soudan, Djibouti et, depuis 2015, le Congo. Par ailleurs, la Chine assure également la formation de cadres militaires africains en Chine, à l'Université de la défense nationale chinoise, installée à Changping, dans la province du Guangdong.

La Chine développe de surcroît un important volet de coopération militaire et de vente d'armes avec ses partenaires. Elle est ainsi le plus important fournisseur d'armes en Afrique subsaharienne (4 milliards de dollars entre 2009 et 2013). La Chine a remplacé les États-Unis comme fournisseur d'avions et de missiles au Nigéria, dont elle assure en outre la formation des personnels en échange de contrats pétroliers. Mais la Chine va plus loin que les autres pays en la matière dans la mesure où elle est le seul pays à avoir implanté des usines d'armements légers sur le continent africain, au Soudan (alors en pleine guerre civile), au Mali et au Zimbabwe³⁵.

Mais les évolutions majeures opérées par la Chine depuis le milieu des années 1990 concernent les engagements proprement dits de ses propres forces armées. Bien que faisant l'objet de mesures de modernisation sans précédent, la principale faiblesse de l'Armée populaire de libération est son manque d'expérience au combat. Depuis les événements de 1989, elle n'a en effet jamais été engagée dans des opérations cinétiques de gestion de crise³⁶. Pékin a cependant décidé de participer aux opérations de maintien de la paix (OMP) sous mandat de l'ONU. C'est ainsi qu'entre 1990 et 2008, plus de 11 000 soldats, non combattants, ont été déployés en tant que casques bleus, notamment au Libéria, en RDC, au Soudan et au Liban. À partir de 2009, au regard des progrès accomplis par l'APL en termes de compétences au combat, la Chine change de paradigme et commence à engager des soldats en tant que forces combattantes, en particulier au Mali (500 soldats en 2013) et au Soudan du Sud (700 soldats en 2014). En janvier 2017, près de 2500 membres des forces armées chinoises sont déployés en Afrique dans le cadre des OMP.

³⁵ RICHER Philippe, *L'Afrique des Chinois*. Paris, Karthala, collection « Terrains du siècle », 2012, 192 p.

³⁶ CABESTAN Jean-Pierre, *La politique internationale de la Chine, Entre intégration et volonté de puissance*. Paris, Presses de Science po (Références), 2015, 638 p.

Avec 10,3 % du budget total en 2016, la Chine est le deuxième contributeur financier aux OMP, après les Etats-Unis, et le huitième en effectifs³⁷.

L'évolution de la participation de la Chine à des opérations militaires éloignées de ses frontières s'illustre également sur le plan maritime. Pékin est en effet de plus en plus présente dans le Golfe d'Aden où, depuis 2008, elle a envoyé 15 groupes de 45 navires participer à des missions de patrouille ou d'escorte. Ces missions au large des côtes somaliennes s'inscrivent dans le cadre d'une coopération directe avec l'OTAN qui mène sur zone l'opération de lutte contre la piraterie *Ocean Shield*.

Enfin, le dernier élément majeur illustrant la dimension que Pékin souhaite donner à sa présence militaire en Afrique est sa décision d'implanter une base navale à Djibouti. Annoncée lors du sommet du FOCAC de décembre 2015, la construction de cette base devrait se terminer à la fin de l'année 2017. Il s'agit officiellement d'une base d'appui logistique aux opérations navales de lutte contre la piraterie que la Chine conduit dans le Golfe.

Premier avant-poste chinois à l'étranger, la base de Djibouti devrait pouvoir accueillir 10 000 soldats (les effectifs américains sont de 4 000 hommes) et permettra à la Chine d'effectuer seule la protection de ses navires marchands transitant par cette zone stratégique sur la plan économique. Cette base a pour objectif évident la sécurisation des flux commerciaux entre l'Afrique et la Chine. Elle offre en outre à Pékin une plate-forme militaire majeure sur le sol africain, renforçant de manière remarquable sa présence et son poids sur le continent africain.

Associée à des accords économiques conclus avec Djibouti³⁸, la construction de cette base confirme, sans ambiguïté, la volonté de la Chine de poursuivre le développement de ses relations avec l'Afrique, tout en protégeant ses propres intérêts et en consolidant les piliers sur lesquels repose son statut de puissance internationale.

L'engagement contemporain de la Chine en Afrique, reposant sur la rhétorique du « gagnant-gagnant », a en réalité pour but premier de contribuer à atteindre les objectifs fondamentaux que la Chine s'est fixés en termes de performances économiques et de rayonnement mondial. Combinant l'utilisation des instruments politiques, économiques, d'influence et militaires, l'approche chinoise se

³⁷Site internet de l'ONU : <http://www.un.org/en/peacekeeping/resources/statistics/contributors.shtml>

³⁸ Les accords prévoient la construction d'une zone franche, d'une autoroute, d'un chantier naval et l'agrandissement du port de Doraleh, financés en grande partie par EXIM et dont la réalisation sera confiée à des entreprises chinoises.

veut globale et place ainsi la Chine sur un pied d'égalité avec les puissances établies sur le continent.

Mais quelles conséquences la politique de Pékin entraîne-t-elle pour la Chine et l'Afrique ? Quelles sont ses répercussions sur le plan international ?

III - Une politique bénéfique et porteuse d'atouts à exploiter mais de dangereux effets pervers prévisibles pour les deux parties, ainsi que des conséquences sur le jeu global international.

A) Des bénéfices immédiats et des opportunités d'avenir

1) Pour la Chine: les fruits d'une stratégie globale

Sur le plan économique, 1978 marque une rupture dans la politique chinoise et entraîne une accélération continue des échanges avec l'Afrique. Cela peut être interprété à la fois comme une nécessité pour la Chine mais aussi comme la résultante d'une conjonction de facteurs macroéconomiques de long terme.

La politique d'ouverture de Deng Xiaoping a en effet entraîné un afflux de main d'œuvre au niveau mondial, ce qui a contribué à opérer un basculement de la production de richesses vers l'Est et le Sud. Puis, dans les années 2000, les pays de l'OCDE entrent en crise tandis que, parallèlement, les pays émergents, dont la Chine, voient leurs performances économiques continuer de s'améliorer. Pékin a dès lors tout intérêt à enrichir ses relations avec l'Afrique qui représente un exceptionnel support de son expansion économique (matières premières, énergie, main d'œuvre, débouchés).

Depuis 2009, la Chine est devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique. Les échanges entre elles s'élèvent en 2014 à 200 milliards de dollars et le premier ministre, Li Keqiang, a annoncé vouloir doubler ce montant d'ici 2020³⁹. En contrepartie des investissements réalisés sur le continent africain⁴⁰, la Chine obtient les matières premières et l'énergie indispensables au fonctionnement de son outil industriel et au maintien des objectifs en termes de performances économiques.

En 2015, la balance commerciale entre la Chine et l'Afrique affiche un excédent de 35

³⁹ <http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/12/04/chine-afrique-le-desenchantement>

⁴⁰ La Chine est le quatrième investisseur en Afrique en 2013, derrière la France, les Etats-Unis, le Royaume Uni.

milliards de dollars en faveur de Pékin⁴¹.

Sans entrer dans le détail de ces relations commerciales, le secteur du BTP est révélateur des bénéfices économiques directs que la Chine retire de sa présence en Afrique. En 2003, 47 entreprises chinoises de BTP se situaient parmi les 225 premières mondiales. En 2006, 7 d'entre elles étaient parmi les 50 premières. En 2012, les entreprises de construction chinoises enregistrent plus de 40 milliards de dollars de contrats en Afrique, soit une augmentation de 45% par rapport à 2009.

De plus, le soutien que la Chine apporte aux médias africains en termes de construction d'infrastructures, de réseaux de télécommunications et de fournitures d'équipements permet aux opérateurs chinois (Huawei notamment), d'obtenir, en contrepartie de ces réalisations, de nombreux contrats d'exploitation de ces réseaux. Outre les bénéfices économiques que cela engendre pour les entreprises chinoises concernées, cette position confère à la Chine la maîtrise de pans entiers (technologie et exploitation) de ce secteur stratégique, voire vital pour un pays.

L'économie chinoise bénéficie par ailleurs d'effets indirects générés par la présence accrue de la Chine en Afrique. En effet, face aux difficultés internes que traverse le pays, en particulier dans la gestion de ses 150 millions de « travailleurs migrants », Pékin encourage et favorise l'installation des entrepreneurs et des commerçants dans les pays africains. Aujourd'hui, près d'un million de Chinois expatriés en Afrique représentent autant de chômeurs ou de travailleurs pauvres en moins sur le territoire national. De plus, la Chine bénéficie en Afrique d'une productivité égale aux deux tiers de la productivité chinoise pour des salaires divisés en moyenne par 18.

Très présente sur le sol africain, la Chine peut s'appuyer sur les dispositifs mis en place par le pouvoir central, son réseau d'ambassades, ses sociétés publiques ou privées, ses nombreux conseillers, coopérants, ainsi que, sur le plan économique, ses énormes réserves de devises.

Lors de son arrivée dans un pays africain, la Chine reçoit généralement un accueil favorable et enthousiaste, ce qui tend à démontrer l'efficacité de sa politique et de son approche. Le resserrement des liens que Pékin opère avec les leaders politiques africains repose sur les arguments majeurs que constituent l'absence de conditions politiques dans l'établissement des relations bilatérales et le principe de non-ingérence, appliqué depuis les années 1960. La Chine apparaît donc

⁴¹ Importations vers la Chine : 102 milliards de dollars, exportations vers l'Afrique : 67 milliards de dollars.

vierge de toute idée de colonialisme et ne porte pas en elle une image de menace ou de peur, ce qui la place en position favorable, en particulier face au monopole occidental sur le continent, qui s'en trouve dès lors ébranlé.

L'influence de la Chine en Afrique, facteur essentiel du renforcement de son positionnement et de sa puissance au niveau mondial, est par ailleurs aujourd'hui amplifiée par la vitrine que représente le FOCAC et par la stratégie de *soft power* mise en place par Pékin dans le domaine de la culture, des médias mais aussi de la formation des élites. À ce titre par exemple, les actions de formation des Africains en Chine lui permettent d'identifier et de « façonner » les futurs interlocuteurs des acteurs chinois en Afrique. De plus, bien que peu adaptés aux attentes locales, les programmes de formation des Africains par les Chinois en Afrique contribuent à améliorer l'image de la Chine sur le continent. Aussi, si ces programmes ne génèrent que peu de retombées favorables pour les Africains, ils sont porteurs de larges bénéfices pour la Chine en termes d'influence.

En tant que puissance économique de premier ordre, la Chine est naturellement devenue un acteur mondial incontournable. Mais une des preuves les plus tangibles de l'efficacité de la stratégie chinoise et de l'influence mondiale dont elle bénéficie aujourd'hui grâce à sa politique de positionnement en Afrique est le poids qu'elle a acquis sur le continent et au sein des instances internationales. Sa rhétorique du « gagnant-gagnant », ses actions de *soft power* et les réalisations concrètes qu'elle a su valoriser auprès de ses partenaires africains lui ont assuré leur soutien politique. Pékin a ainsi réussi à évincer Taïwan de l'Afrique et bénéficie des voix de nombreux pays d'Afrique aux Nations-Unies comme dans l'enceinte d'organisations de dimensions mondiales telles que le Comité international olympique par exemple.

2) Pour l'Afrique, la Chine représente une opportunité à saisir

Si la Chine retire d'évidents bénéfices de ses relations avec l'Afrique, ses partenaires profitent en retour de retombées positives directes et d'opportunités à saisir. Chris Alden souligne que l'engagement chinois est motivé par ses besoins économiques mais qu'il souligne aussi la volonté de transmettre son expérience de développement et de construire des relations de partenariat efficace sur le long terme.

L'économie africaine profite de manière directe de la présence de la Chine. Par exemple, la

ZES de Duken devrait générer environ 50 000 emplois. Il est vrai que nombre d'entre eux seront occupés par des Chinois mais le cas de l'usine de chaussures de la marque Huajian autorise un certain optimisme quant à la répartition globale des emplois créés : sur 3500 postes, l'usine n'emploie que 170 Chinois, le reste étant confié à des Africains⁴². Au Mali, la quarantaine d'entreprises de BTP chinoises implantées à Bamako emploie également de la main d'œuvre africaine. De manière globale, la présence de la Chine en Afrique est créatrice d'emplois pour les Africains.

L'économie de l'Afrique profite par ailleurs d'un mécanisme de rééquilibrage entre ses partenaires traditionnels et la Chine. Ne dépendant plus seulement de ses échanges avec les pays occidentaux et les ex-puissances coloniales, l'Afrique connaît aujourd'hui une insertion croissante dans l'économie mondiale, grâce au développement de ses échanges avec la Chine. Les échanges commerciaux sont certes inégaux selon les pays considérés mais même ceux qui ne disposent que de peu de ressources, comme l'Ethiopie par exemple, ont vu leurs échanges avec la Chine croître au cours des 20 dernières années.

En outre, la diversification des partenaires s'accompagne d'une complémentarité bénéfique des flux financiers, grâce à l'alternative à l'aide au développement accordée par les pays de l'OCDE que représentent les offres chinoises telles que les prêts concessionnels. Les aides de l'OCDE s'élèvent à 65 % de l'APD reçue par l'Afrique tandis que la Chine investit directement dans les secteurs de l'infrastructure, de l'énergie et de l'industrie. Les interventions de la Chine ont eu un impact indéniable sur la croissance du continent depuis l'an 2000. Les IDE chinois dans le domaine de l'énergie par exemple, ont ainsi contribué à ce que l'Afrique connaisse une croissance à plus de 5 %.

Au-delà du montant financier de ses contributions, Pékin se montre également toujours disponible pour ses partenaires, ce qui leur confère une liberté de manœuvre accrue, notamment sur la plan économique, lorsque les pays occidentaux font défaut.

Dans le domaine agricole, la contribution chinoise est en revanche beaucoup plus faible que dans les autres secteurs économiques. Cependant, la coopération fournie par la Chine est malgré tout porteuse de profits pour les pays africains dans un contexte où les pays de la CAO et de l'OCDE réduisent sensiblement leurs interventions.

⁴² BENAZERAF David, « *Les Chinois, faiseurs de villes africaines* » in geoconfluences.ens.lyon.fr, 1er février 2016

Les réalisations chinoises sur le continent africain constituent par ailleurs autant de supports sur lesquels les pays peuvent s'appuyer pour asseoir leur propre développement. Dans le domaine des infrastructures, sans lesquelles tout développement est impossible, les besoins sont énormes et se chiffrent à plusieurs centaines de milliards de dollars par an : 25 milliards par an pour les villes sub-sahariennes plus les infrastructures d'exploitation de matières premières, les réseaux routiers, ferrés, les installations portuaires, etc ... Ce secteur étant le principal axe d'action de la Chine en Afrique, les retombées positives pour le continent sont manifestes. Pour Chris Alden, la construction d'infrastructures est un atout incontestable pour le développement de l'Afrique. Les Chinois réalisent en effet des hôpitaux, des écoles, des réseaux de télécommunication dans un temps record, ce qui permet de multiplier les projets rapidement exploitables.

Les échanges avec la Chine et l'importation de produits manufacturés à bas coût offrent la possibilité aux ménages africains d'accéder à des biens de consommation et à des technologies à usage domestique (téléphones portables, ordinateurs, etc ...) dont ils étaient jusqu'à présent écartés. L'accès à de tels produits, qui permet à la population africaine de s'ouvrir à la consommation de biens de loisirs, dépassant le cadre des seuls besoins de subsistance, démontre une évolution positive à son profit. La consommation de produits manufacturés n'est bien entendu pas un critère de développement mais cela constitue néanmoins un élément supplémentaire traduisant une amélioration certaine des conditions de vie dans les pays africains.

La politique de la Chine en Afrique est porteuse de bénéfices pour les deux partenaires. Elle permet à la Chine de tendre vers l'atteinte de ses objectifs fondamentaux que sont une croissance économique forte et l'affirmation de sa puissance mondiale, via notamment une influence renforcée sur le plan international. L'Afrique quant à elle voit son économie dynamisée, n'est plus tenue par ses partenariats traditionnels avec les pays occidentaux et profite de réalisations concrètes et de conditions a priori propices à son développement.

Pour autant, la situation n'est en réalité pas aussi favorable qu'il n'y paraît de prime abord.

B) Mais surtout des risques et menaces à moyen et long terme

1) La Chine confrontée au « paradoxe de la puissance »

Constatant la montée en puissance de la Chine en Afrique, les pays occidentaux historiquement présents sur le continent, dont la France, se donnent pour objectif d'engager le dialogue avec Pékin pour qu'elle renforce ses engagements vis à vis des pays africains en matière de paix et de sécurité. La Chine bénéficie en effet de la présence et des actions des Occidentaux dans les régions qui servent ses propres intérêts, en particulier dans les zones déstabilisées. Les puissances traditionnelles en Afrique attendent donc de sa part une mise à niveau de ses contributions mais aussi et surtout une prise de responsabilité à hauteur de ses engagements économiques. Au regard de son nouveau rang mondial, Pékin devrait adopter une nouvelle attitude en Afrique, en arrêtant de soutenir les régimes dictatoriaux qui servent aujourd'hui uniquement ses propres intérêts et en agissant en faveur du développement d'une « bonne gouvernance » au profit des populations. La Chine se trouve face à un véritable dilemme. Elle se trouve déchirée entre les attentes de la communauté internationale, qu'elle ne peut ignorer, et les principes historiques qui lui ont permis d'investir le continent africain, à savoir la non-ingérence et une aide au développement non-conditionnée. Il s'agit ici d'une remise en question des fondements mêmes de la politique étrangère de la Chine.

Dans le champ des perceptions, la Chine entre par ailleurs dans une zone de turbulence dangereuse en Afrique.

Cela n'est pas nouveau, puisque dès les années 1960, certains dirigeants africains déclaraient craindre un risque d'impérialisme chinois et se montraient méfiants par rapport aux déclarations d'intention séduisantes de Pékin⁴³. Une remarquable force de persuasion accompagnée d'un déferlement de capitaux entre les années 1980 et 2000 ont permis à la Chine d'infléchir cette tendance. Mais de nos jours, les pays africains sont en mesure de dresser un bilan de la présence chinoise sur leur sol et la méfiance est de retour.

En effet, la rhétorique des échanges équilibrés ne trouve pas de traduction concrète satisfaisante, la corruption des dirigeants n'est pas endiguée et la politique de Pékin est de plus en plus critiquée. Il lui est entre autres reproché de favoriser l'importation de biens de consommation se substituant aux produits fabriqués en Afrique, de participer à la désindustrialisation du continent et de privilégier la main d'œuvre chinoise pour la réalisation des projets qu'elle porte au profit de ses partenaires. Ces critiques ne sont pas le fait des dirigeants mais celui de nombreux citoyens

⁴³ BENAZERAF David, « *Soft power chinois en Afrique, Renforcer les intérêts de la Chine au nom de l'amitié sino-africaine* », in *Asie.Visions* (Ifri), septembre 2014

(commerçants, entrepreneurs, journalistes, etc ...) ⁴⁴.

De manière générale, les Africains commencent à considérer que Pékin est un des principaux responsables de la raréfaction de certaines matières premières dans leur sous-sol, que la diaspora chinoise constitue une concurrence commerciale déloyale vis-à-vis des agents économiques locaux, que la qualité des nombreuses infrastructures n'est pas à la hauteur des standards occidentaux et que l'impact environnemental de la présence chinoise devient difficilement supportable.

Pour ces motifs mais aussi pour des raisons relevant d'un contexte particulier, de nombreux pays voient ainsi naître un sentiment anti-Chinois. En Angola par exemple, les Chinois sont décriés car les investissements consentis dans le pays ne créent pas d'emplois et les contrats sont considérés comme trop opaques, favorisant la corruption.

De même en Zambie, où les mineurs constituent une ressource en main d'œuvre pour les Chinois ou au Ghana où de véritables pogroms anti-Chinois ont eu lieu en 2015 ⁴⁵.

En conséquence, pour continuer à retirer les avantages dont elle entend profiter sur les plans économique et diplomatique, il devient donc indispensable à la Chine de modifier sa politique africaine afin que sa présence ne se résume plus aux collusions qu'elle peut entretenir avec les dirigeants locaux, mais qu'elle bénéficie surtout aux populations elles-mêmes, sous peine de dégradation irréversible de sa situation sur place. Elle doit à ce titre investir des domaines pour lesquels elle se déclarait jusqu'alors incompétente (gouvernance, sécurité) et revoir ses modes d'action sur le continent.

Mais si la Chine se trouve aujourd'hui face à un « paradoxe de la puissance », qui lui impose, au nom des nouvelles responsabilités dues à son rang mondial, de revoir sa politique et réduit sa marge de manœuvre, force est de constater que le bilan de sa présence en Afrique est également parfois très contestable et porteur de risques pour ses partenaires.

2) Un bilan contrasté et des risques pour l'Afrique

La présence de la Chine en Afrique soulève un certain nombre de questions relatives, d'une

⁴⁴ RICHER Philippe, *L'Afrique des Chinois*. Paris, Karthala, collection « Terrains du siècle », 2012, 192 p.

⁴⁵ ROBINET Cyril, chargé de mission Afrique au SGDSN, interview 27 octobre 2016

part, aux bénéfices réels consécutifs à la mise en œuvre de la politique chinoise et, d'autre part, à la capacité de l'Afrique à tirer profit sur le long terme des apports chinois sur le continent.

Pour Chris Alden, du point de vue strictement économique, la Chine voit notamment en l'Afrique un gigantesque marché d'exportation susceptible d'absorber ses surplus de production. Cela fonctionne et l'Afrique importe de nombreux biens manufacturés en provenance de Chine, moins chers que ceux produits sur le continent. Particulièrement performante dans le textile, la Chine inonde par exemple l'Afrique de ses tissus et vêtements au détriment direct de la production locale, ce qui s'est traduit par la destruction de plus de 10 000 emplois dans le secteur à la fin des années 1990. Philippe Richer souligne à ce titre que l'entrée de la Chine dans l'organisation mondiale du commerce en 2001 lui a permis de peser sur la décision d'ériger des barrières douanières pour les produits africains en Europe tout en évitant que les produits chinois subissent le même régime. Dès lors, même s'il est vrai que l'importation de produits manufacturés chinois à bas coût en Afrique permet au client de profiter de biens auxquels il n'aurait certainement pas eu accès s'ils n'avaient pas été chinois, les producteurs et commerçants africains sont soumis à une concurrence redoutable. De surcroît, les Africains subissent un déséquilibre accru en raison à la fois d'une main d'œuvre chinoise moins chère mais aussi d'avantages commerciaux en faveur de la Chine obtenus aux termes d'accords commerciaux conclus avec les pays africains eux-mêmes (taxes inférieures, ...). L'ensemble de ces éléments alimente le sentiment d'une concurrence déloyale et place les entrepreneurs africains en situation particulièrement difficile.

De plus, les entreprises chinoises implantées en Afrique n'emploient quasi-exclusivement que de la main d'œuvre venue de Chine, qui vit en communautés fermées et ne consomme que des produits chinois. Les retombées économiques pour l'Afrique sont nulles et les créations d'emploi espérées n'ont pas lieu.

Du point de vue de la balance commerciale, lorsque l'on évoque les échanges entre la Chine et l'Afrique, il s'agit de garder à l'esprit que cette dernière est un continent et non un seul et même pays et qu'elle présente des situations et des réalités très contrastées. En considérant la situation de manière globale, on constate que les échanges commerciaux sont asymétriques, la Chine bénéficiant d'une balance positive tandis que celle de l'Afrique est négative. Pour l'Afrique, les exportations vers la Chine représentent 35 % des exportations totales (92% de ces exportations sont des matières

premières) alors que seuls 2,5 % des importations chinoises proviennent d'Afrique⁴⁶. Les biens de consommation chinois inondent le continent alors que les exportations vers la Chine sont insuffisantes pour compenser. Dans le détail, 43 pays ont des échanges déficitaires avec la Chine car ils importent des produits manufacturés et, ne disposant pas de ressources naturelles, n'exportent pas, ou très peu. De tous les partenaires africains de la Chine, seuls l'Angola, le Gabon et la Zambie ne sont pas déficitaires.

Cette situation renvoie entre autres à ce que Chris Alden appelle le pillage des ressources naturelles africaines, auquel se livre Pékin afin de satisfaire ses importants besoins en matières premières et qui profite aux élites et aux leaders et non aux populations qui en subissent les conséquences négatives sans en tirer aucune contrepartie positive. Les griefs sur le continent sont importants dans la mesure où les besoins locaux ne sont pas pris en compte, pas plus que les soucis de développement, de droits de l'homme ou d'environnement : rejets des effluents non traités, extractions minières (Nigéria), émanations de substances nocives dans l'air, forage par explosion (Gabon), etc ...

De la même manière, ne disposant que rarement de compétences en maîtrise d'ouvrage et peu enclins à lutter efficacement contre la corruption et le népotisme, les Africains n'opposent que très rarement une vision critique aux investissements chinois dans le domaine de la construction. Aussi, les infrastructures réalisées ne reposent quasiment jamais sur un plan stratégique ou un quelconque schéma directeur. Les pays africains héritent donc de constructions et d'ouvrages irrationnels, souvent de piètre qualité et peu performants au regard de leur rentabilité économique potentielle.

Par ailleurs, outre un bilan économique direct contestable, la présence de la Chine en Afrique se caractérise par des modalités de financement et d'aide qui portent en elles les germes d'un développement déséquilibré. Déterminés par des investissements chinois gagés, les échanges sont déséquilibrés, ce qui augmente la dépendance des pays africains et réduit leur marge de manœuvre. L'augmentation du nombre et du montant des prêts que la Chine est prête à octroyer à ses partenaires africains peut être considérée comme une bonne nouvelle mais elle pose la question de la capacité d'endettement des pays qui en bénéficieraient. Or, la Chine étant bien décidée à accroître ses investissements en Afrique pour répondre à sa demande toujours plus forte de matières

⁴⁶ RICHER Philippe, *L'Afrique des Chinois*. Paris, Karthala, collection « Terrains du siècle », 2012, 192 p.

premières, l'offre de prêts va en conséquence bien augmenter, générant de facto des contreparties coûteuses pour les États africains. Il est dès lors envisageable de prévoir soit des remises de dettes si la situation devient trop difficile, soit, et cela est plus risqué, une compensation des pays au profit de la Chine sous la forme de cession de patrimoine par exemple.

De même, pour faire face à l'inondation du marché africain par les produits chinois et pour développer l'industrie manufacturière africaine, l'hypothèse de la mise en place de mesures protectionnistes est envisagée. Mais pour être efficace, une telle politique doit être collective (menée dans le cadre de l'Union Africaine?) et respecter les règles du commerce international ...

Cependant, il est indéniable que la croissance économique africaine est actuellement largement tirée par la Chine. Aussi, malgré tout porteuse de bénéfices, cette situation renvoie néanmoins à la question des stratégies que les pays africains concernés entendent adopter pour en tirer le maximum. Il est à ce titre essentiel que l'Afrique saisisse les opportunités offertes par les retombées économiques chinoises pour jouer un rôle actif au profit de sa propre économie et s'engager sur la voie du développement qui s'ouvre à elle. Or, les pays africains ne pourront bénéficier d'une économie prospère et pérenne que s'ils adoptent des réformes structurelles en faveur d'une meilleure gouvernance (prise en compte des besoins des populations, plans de lutte contre la corruption, prise en compte de critères sociaux et environnementaux) ; et cela afin de pouvoir transformer leurs économies, créer de l'emploi et de la valeur ajoutée sur leurs territoires.

La politique menée par la Chine en Afrique est donc vecteur de risques et de menaces pour Pékin comme pour le continent africain. Invitée par les puissances occidentales à assumer les responsabilités qui sont aujourd'hui les siennes et qui découlent de son nouveau statut de puissance mondiale, la Chine se trouve dans la situation de devoir envisager de remettre en cause les fondements mêmes de sa politique étrangère. Parallèlement, traversant une crise de légitimité dans divers secteurs, sa politique en Afrique devient difficile à tenir.

Tirant un bilan contrasté de la rente chinoise sur son territoire, l'Afrique est, quant à elle, confrontée à des bénéfices économiques en deçà des attentes, à des déséquilibres entre pays et à la nécessité de procéder à de profondes réformes structurelles et de gouvernance.

Mais au-delà des conséquences internes pour la Chine et l'Afrique et sur leurs interactions réciproques, la politique conduite par la Chine vis-à-vis des pays africains produit par ailleurs des effets sur le reste du monde.

C) Une redistribution des rôles sur la scène internationale et une remise en cause du monopole occidental

1) Vers une Afrique chinoise ?

Sur le long terme, et si l'action de la Chine en Afrique se poursuit selon les modalités actuelles, elle aura certainement des conséquences sur la répartition des rôles sur le continent. Au nom de la solidarité sud-sud et grâce aux partenariats qu'elle entretient avec les élites, Pékin sera en mesure de remplacer la traditionnelle orientation occidentale de l'Afrique et d'en évincer l'Europe et les Etats-Unis.

À ce titre, un des défis majeurs pour la Chine sera de passer d'un statut de suiveur à une position de leader en matière d'élaboration de standards et de valeurs. En attendant, la stratégie chinoise de *soft power*, notamment dans son volet médiatique avec par exemple la diffusion de CCTV en Afrique depuis 2012 a largement contribué à l'éviction des médias occidentaux au profit de Pékin et de son pouvoir d'influence.

Cependant, alors qu'elle légitime sa politique en dénonçant notamment le comportement colonialiste des Européens, l'appétit de la Chine pour les matières premières et l'énergie africaines pourraient dès lors la conduire à adopter elle-même un tel comportement qui serait susceptible de déboucher, non plus sur une présence, mais sur un véritable contrôle chinois des territoires africains⁴⁷.

Si l'influence de la Chine sur les pays africains est incontestable et qu'elle remet en cause les postulats en vigueur depuis des décennies, le scénario d'une domination totale, de type colonial, de l'Afrique par les Chinois est peu probable, compte tenu des évolutions récentes de la présence de la Chine sur le continent. Il n'en reste pas moins que l'on peut considérer que la politique menée par Pékin hors de ses frontières nationales et en premier lieu en Afrique, a modifié le système mondial.

2) Les cartes mondiales rebattues

⁴⁷ALDEN Chris, *China in Africa, Partner, Competitor or Hegemon*. London, Zed Books Ltd, African Arguments, 2007, 176 p

L'Afrique représente pour la Chine un précieux réservoir de voix à l'ONU. Il est en conséquence évident que l'influence croissante acquise par la Chine dans ce contexte entraîne une remise en cause du système mondial hérité de la fin de la Seconde Guerre mondiale. L'augmentation du poids de Pékin dans le jeu international se traduit par une diminution corrélative de celui de l'occident et une nécessaire modification des alliances politiques internationales.

Le rôle de la Chine, la place qu'elle occupe désormais et les conséquences qui en découlent sont dès lors primordiaux. En effet, grâce à la mise en œuvre d'une politique étrangère, en particulier dans son volet africain, qui lui a permis de conserver le dynamisme de son économie tout en affirmant une puissance mondiale, la Chine est parvenue à s'imposer comme contrepoids crédible aux Etats-Unis, dont la puissance globale et sans équivalent les destinait à constituer l'unique centre de gravité mondial après la chute de l'URSS.

Faisant tomber le mythe d'un monde unipolaire tel qu'il a pu être envisagé dans les années 1990, Pékin a introduit une rupture dans l'évolution du modèle post seconde guerre mondiale qui excluait a priori les pays dits « du Sud » du club des décideurs mondiaux. La Chine a entraîné dans son sillage d'autres pays émergents majeurs (Brésil, Inde, Afrique du Sud), dont les économies sont particulièrement dynamiques et dont le poids démographique est considérable. Le « Sud » constitue dès lors une zone aujourd'hui essentielle sur le plan international, qui échappe à la domination « naturelle » des puissances traditionnelles du « Nord », principalement occidentales.

Cette situation révèle des enjeux fondamentaux pour l'ensemble des puissances ; enjeux qui peuvent se révéler vitaux pour les puissances moyennes telles que la France. En effet, bien que conservant une capacité d'influence et un poids diplomatique très favorable au regard de sa puissance réelle, celle-ci ne possède plus la taille critique sur les plans économique et démographique pour peser de manière décisive sur le plan international. Les « alliances utiles » et les véritables décideurs n'apparaissent plus de manière aussi évidente que lorsque les Occidentaux dominaient la planète sans partage. Il est dès lors indispensable de se positionner très finement dans l'arène internationale.

3) La domination des institutions de Bretton-Woods remise en cause

Institution onusienne par excellence, la Banque Mondiale (BM)⁴⁸ avait initialement pour objet le financement de grands projets d'infrastructures destinés à aider à la reconstruction de l'Europe et du Japon après la Deuxième Guerre mondiale. Dans le contexte de la décolonisation des années 1960, la BM a orienté son action vers l'aide au développement des pays principalement africains et asiatiques. L'aide internationale au développement accordée par la BM se matérialise par des dons (environ 20% du total des sommes engagées) ou des prêts à taux faibles, voire nuls. Les pays bénéficiant de ces aides doivent en contrepartie s'engager sur un certain nombre de conditions relatives à la mise en place de bonnes pratiques en vue de favoriser une meilleure gouvernance locale et encourager l'émergence de régimes et de systèmes démocratiques. Les critères pris en compte en la matière ainsi que les évaluations politiques et économiques des pays concernés par l'aide internationale font l'objet d'une collaboration étroite entre la BM et le Fonds Monétaire International (FMI).

Organisme d'aide au développement jusqu'à présent hégémonique, dont les Etats-Unis sont le principal actionnaire, la BM s'est donné comme principal objectif de réduire la pauvreté dans le monde et a engagé 61 milliards de dollars d'aides pour l'exercice 2016 (30 juin 2015 – 1^{er} juillet 2016).

Objet de critiques par ses bénéficiaires, notamment quant à la conditionnalité des aides accordées, au poids des Etats-Unis qui disposent de fait d'un droit de veto sur les décisions de modification des statuts et à la lourdeur bureaucratique qu'elle génère⁴⁹, la domination de la BM est aujourd'hui remise en cause, en particulier par la création de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB).

Créée sous l'impulsion de la Chine en octobre 2014 et lancée en juin 2015, l'AIIB est une banque multilatérale, bailleur de fonds international, dont l'objet initial est de financer des projets de développement en Asie.

⁴⁸ La Banque Mondiale, appelée « Groupe de la Banque Mondiale » depuis 2007, regroupe en réalité 5 institutions :

- La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD).
- L'association internationale de développement (AID) : prêts aux pays les moins avancés.
- La Société financière internationale (SFI) : financement de prêts et investissements réalisés par des entreprises dans les pays à risques.
- Le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI)
- L'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) : sécurisation des prêts.

⁴⁹ Les États-Unis disposaient à la création de la BM de 35 % des droits de vote alors que la majorité requise pour modifier les statuts était de 80 %. La décolonisation et l'émergence de nouveaux pays a dilué le poids des USA qui est aujourd'hui de 15,85 % mais qui reste suffisant pour conserver un veto de fait dans la mesure où, en contrepartie d'une diminution de leurs voix au profit du Japon, les USA ont obtenu un relèvement de la majorité qualifiée à 85 %.

Les effectifs de la BM sont aujourd'hui de 10 000 employés.

Conformément à sa volonté d'asseoir sa position internationale, en particulier sur son aire d'influence naturelle qu'est le continent asiatique, et s'estimant sous-représentée par rapport aux Etats-Unis et au Japon au sein de la Banque Mondiale et du FMI, Pékin, a donc pris l'initiative de lancer le projet de création de l'AIIB pour concurrencer directement les institutions de Bretton Woods dominées par les Etats-Unis.

Comptant 57 pays membres, l'AIIB est pilotée par la Chine qui en possède 26 % des droits de vote et 30 % du capital. La première année de fonctionnement de la banque a permis la mise en place de prêts pour financer des projets routiers et énergétiques en Asie, pour un montant de près de 830 millions de dollars et le président de l'institution a annoncé à la fin du mois de novembre 2016 que l'AIIB allait commencer à financer des projets en Afrique⁵⁰. La banque représente donc pour la Chine, actionnaire majoritaire, un important instrument de puissance. En effet, Pékin bénéficiera directement du volume des aides octroyées par l'AIIB aux pays africains, qui produira mécaniquement un effet d'amplification de ses propres investissements réalisés en Afrique.

Si le montant des aides que l'AIIB entend accorder au cours de ses premières années de fonctionnement (10 à 15 milliards de dollars par an⁵¹) ne lui permet pas d'entrer en concurrence directe avec la BM (61 milliards de dollars en 2016), la nouvelle banque s'appuie sur un mode de fonctionnement qui prend le contre-pied des critiques émises à l'encontre de la BM. Elle affiche notamment, une promesse de meilleure réactivité grâce à une bureaucratie allégée et des conditions d'octroi des aides beaucoup plus souples que celles exigées par la BM.

Ce faisant, l'ambition de la banque est bien de gagner des parts de marché sur tous les continents et de bousculer la domination de la BM. Elle propose une alternative sérieuse aux pays en développement et contraint ainsi les institutions traditionnelles à interroger leur mode de fonctionnement et de gouvernance, remettant alors in fine en cause l'ordre international établi.

⁵⁰<http://www.agenceecofin.com/banque/2811-42750-1-asian-infrastructure-investment-bank-va-financer-des-projets-en-afrique-dans-un-proche-avenir-selon-son-president>

⁵¹ <http://www.financialafrik.com/2015/12/02/laiib-futur-concurrente-de-la-banque-mondiale-en-afrique/>

Conclusion

Grand pays de tradition millénaire, la Chine impériale est entrée dans le XX^{ème} siècle affaiblie et humiliée sur le plan international. Marquée par cette période douloureuse et porteuse des traditions ancestrales chinoises, la République Populaire de Chine de Mao se donne pour objectif, à partir de 1949, de retrouver le statut de puissance qui a été le sien par le passé.

La stratégie chinoise est ainsi axée pendant 25 ans sur des actions politiques et diplomatiques reposant sur la défense des pays du Tiers-Monde, dont la Chine se proclame chef de file dès les années 1950 et sur l'opposition à l'impérialisme, quel qu'en soit la forme et l'origine. Cependant, bien que la voix de la Chine soit prise en compte dans le concert mondial, en particulier grâce à son siège de membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations-Unies et à son rang de puissance nucléaire, le régime communiste maoïste se heurte à ses propres contradictions, notamment sur le plan économique. La fermeture de l'économie chinoise et ses handicaps structurels non pris en compte, empêchent le pays de connaître le développement économique indispensable à un véritable rayonnement international.

Les réformes et l'ouverture de Deng Xiaoping à la fin des années 1970 comblent en partie ces difficultés, portant la Chine sur le devant de la scène économique et même à la deuxième place mondiale en 2014. Néanmoins, alors même qu'elle connaissait un succès économique grandissant, la Chine est restée, jusque dans les années 2000 et conformément à sa tradition en la matière, plutôt discrète sur ses ambitions internationales réelles.

Abandonnant la doctrine du « profil bas », elle affiche désormais clairement ses objectifs : maintenir une croissance économique forte et s'affirmer en tant que puissance de premier rang au niveau mondial. Malgré des difficultés sociales et de gouvernance internes importantes, la Chine s'inscrit aujourd'hui dans une véritable stratégie mondiale de conquête non pas territoriale, mais d'influence, basée sur le primat de l'économie, en totale rupture avec l'ère Mao. En effet, selon le PCC, une économie forte permet de garantir la prospérité de la population et ainsi et surtout d'assurer la pérennité du régime. Dans un monde globalisé où les relations et alliances entre acteurs sont sources de succès mais peuvent aussi aboutir à un isolement et à une mise au ban du jeu international, la Chine doit apprendre à composer entre la réalisation de ses ambitions et la nécessaire coopération internationale.

Tel est le contexte des relations actuelles entre la Chine et l'Afrique. Fondées sur l'entraide entre pays du Tiers-Monde face à l'impérialiste et au colonisateur dans les années 1960, elles ont

totallement changé de visage et portent désormais le sceau du pragmatisme économique. Le discours chinois du « gagnant-gagnant » et sa politique historique du respect absolu des principes de souveraineté et de non-ingérence lui garantissent un accueil particulièrement enthousiaste des dirigeants africains, qui bénéficient notamment de réalisations d'infrastructures, de prêts et d'aides avantageuses et non-conditionnées. En contrepartie, la Chine accède à leurs matières premières et hydrocarbures, ainsi qu'à leurs marchés intérieurs, qui constituent autant de débouchés à la production du géant asiatique.

Tout en répondant à ses propres besoins économiques, la Chine, par sa présence, particulièrement accrue depuis le milieu des années 1990, présente pour l'Afrique des avantages indéniables à court et moyen terme. Les exportations à destination de la Chine contribuent à la croissance économique. Les infrastructures édifiées par les Chinois (routes, réseaux ferroviaires, hôpitaux, écoles, bâtiments publics, réseaux de télécommunications, installations de production d'électricité, etc ...) constituent autant d'éléments constitutifs d'une base de développement global.

Dans le même temps, la Chine se garantit des circuits d'approvisionnement en produits de base et des débouchés permettant d'alimenter sa croissance économique. Elle profite aussi du terrain africain contemporain favorable à l'implantation de ses piliers de puissance et de rayonnement international. Grâce aux relations qu'elle entretient précieusement avec ses partenaires africains, elle renforce son poids mondial en valeur absolue et profite également du recul relatif de l'influence des pays occidentaux sur le continent.

Bénéfiques aux deux parties en première approche, les relations contemporaines entre la Chine et l'Afrique risquent de générer des effets pervers. La Chine va en effet être confrontée au « paradoxe de la puissance ». Forte de son statut de puissance mondiale, conformément à ses objectifs, elle va devoir en assumer ses responsabilités, vis-à-vis de la communauté internationale, notamment en matière d'engagement et d'implication dans les domaines de la sécurité internationale. Cela risque de porter atteinte aux principes clefs de sa politique extérieure tels que la non-ingérence et donc de remettre en question ses relations avec les pays africains. Son statut lui ferait alors perdre les bénéfices qu'elle retire aujourd'hui de ces partenariats et qui contribuent justement largement à l'acquisition de ce statut ...

Les retombées pour l'Afrique peuvent également s'avérer négatives : les infrastructures, facteurs théoriques de croissance importés par la Chine, ne sont pas toujours pertinentes et

généralement de qualité discutable. Cela remet en cause leur intérêt et leur pérennité dans le temps, au regard de l'incapacité des Africains à les maintenir correctement et a fortiori de les reconstruire. Par ailleurs, si les échanges commerciaux peuvent paraître relativement équilibrés au niveau du continent, ils sont en réalité largement inégaux et asymétriques lorsque l'on considère les pays indépendamment les uns des autres. Seuls quelques pays grands exportateurs d'hydrocarbures bénéficient d'échanges excédentaires avec la Chine. Les autres sont déficitaires.

Les méthodes chinoises, privilégiant l'emploi de travailleurs chinois sur le sol africain, ne favorisent pas la baisse du chômage sur le continent. Et la non-prise en compte des facteurs environnementaux pourrait se traduire par des catastrophes écologiques, surtout au regard de la capacité très limitée des pays africains à faire face à ce type de problématiques.

Enfin, la présence de la Chine en Afrique et ses apports posent la question du développement du continent. Or, les perspectives de développement de l'Afrique renvoient à la problématique de la gouvernance des pays africains. La présence de la Chine en Afrique, telle qu'elle se présente aujourd'hui et dont les apports sont de plus en plus contestés par les populations, n'est pas remise en cause par les dirigeants, qui y voient l'opportunité de faire fructifier leurs intérêts personnels. Les parties y trouvant chacune les avantages leur permettant d'atteindre leurs objectifs, peu de changements de politique sont à prévoir à court terme. De plus, le nombre croissant d'aides au développement chinoises non-conditionnées, plus favorables et moins contraignantes que les aides octroyées par les institutions de Bretton-Woods (FMI, Banque Mondiale), tend à accroître les parts de marché de ces aides au détriment des aides traditionnelles, faisant ainsi reculer le poids et l'influence des valeurs portées par les pays occidentaux, en particulier en matière de démocratisation des pays bénéficiaires.

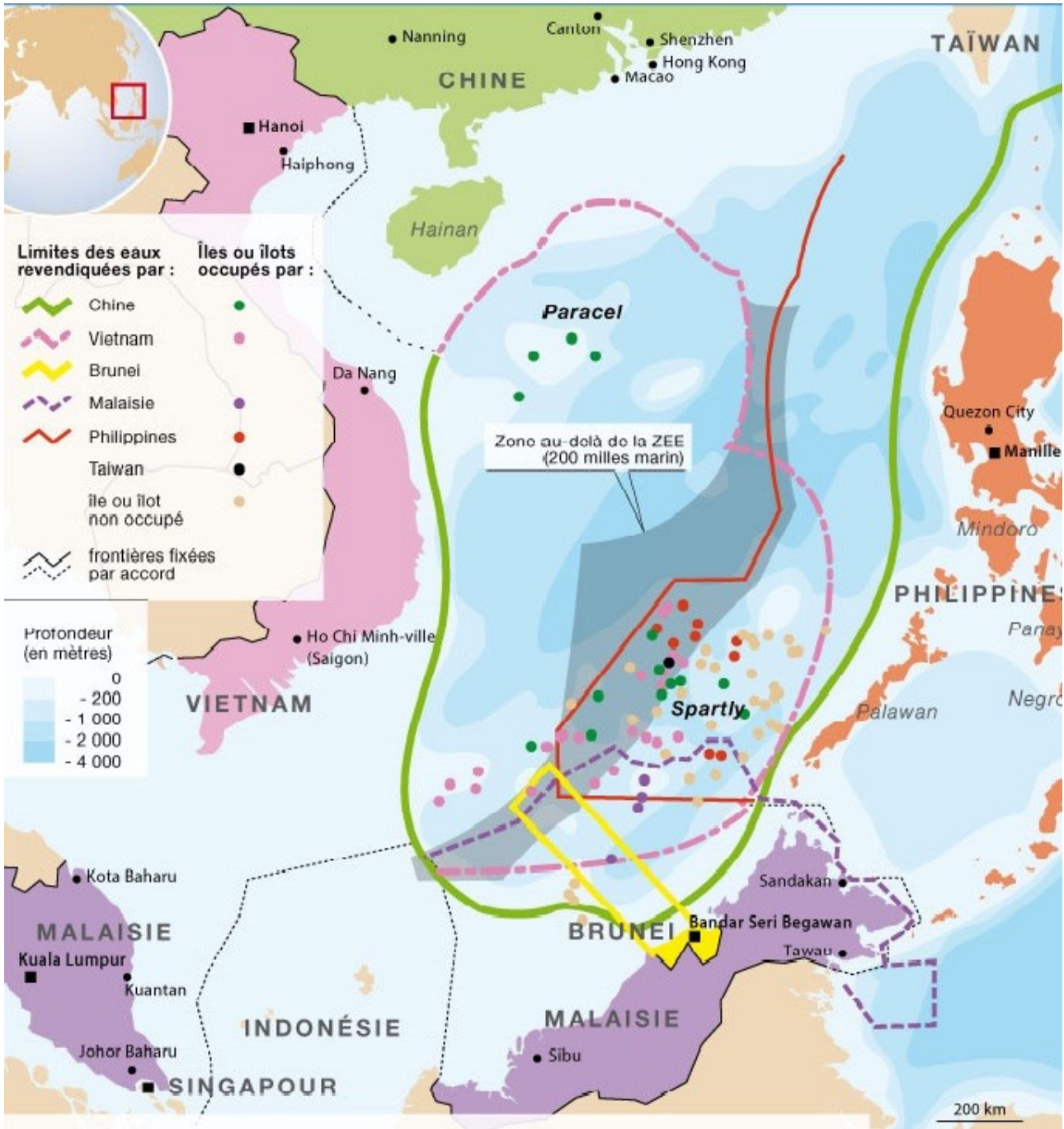
En poussant ce phénomène à son maximum, le risque ultime serait de voir perdurer et se renforcer le système actuel qui, s'auto-alimentant des effets pervers des relations sino-africaines, évincerait totalement toute influence occidentale, privant à la fois le continent de toutes chances de développement et le plaçant progressivement sous tutelle complète de la puissance chinoise. Ce scénario aurait pour conséquence de créer un bloc sino-africain, représentant plus de 35 % de la population mondiale sous domination chinoise.

Bien que le jeu des relations internationales et les interactions complexes qui existent entre l'ensemble des puissances actuelles rendent peu probable la réalisation de ce scénario, le fait qu'il

puisse être évoqué comme continuation d'un processus d'ores et déjà en place doit être considéré par les puissances occidentales comme un signal fort à prendre en compte.

Il est en conséquence aujourd'hui primordial de veiller à maintenir les dialogues multilatéraux et à encourager et renforcer le poids des instances multinationales de coopération et de régulation, en engageant les réformes indispensables leur permettant d'accroître leur efficacité et leur légitimité universelle afin de pouvoir répondre aux défis de demain.

Les revendications en Mer de Chine méridionale



Jeux d'influences dans l'Océan Indien



1. Sphère d'influence chinoise

- ASEAN (Association of South East Asian Nations)
- Puissance régionale
- Zone maritime contestée entre la Chine et les Etats riverains en mer de Chine méridionale
- Infrastructures de contournement du détroit de Malacca :
 - Infrastructure en service
 - Projet en cours

2. Sphère d'influence indienne

- SAARC (South Asian Association for Regional Cooperation)
- Base militaire de la marine indienne
- Objectifs stratégiques de l'Inde
- Accords de défense avec l'Inde
- Points d'appui indien
- Allié des Etats-Unis
- Base militaire américaine

3. Stratégie chinoise du collier de perles

- Collier de perles (ports commerciaux, facilités)
- Perle potentielle (projets en cours de construction de ports commerciaux et militaires)
- Base de sous-marins nucléaires
- Port militaire chinois

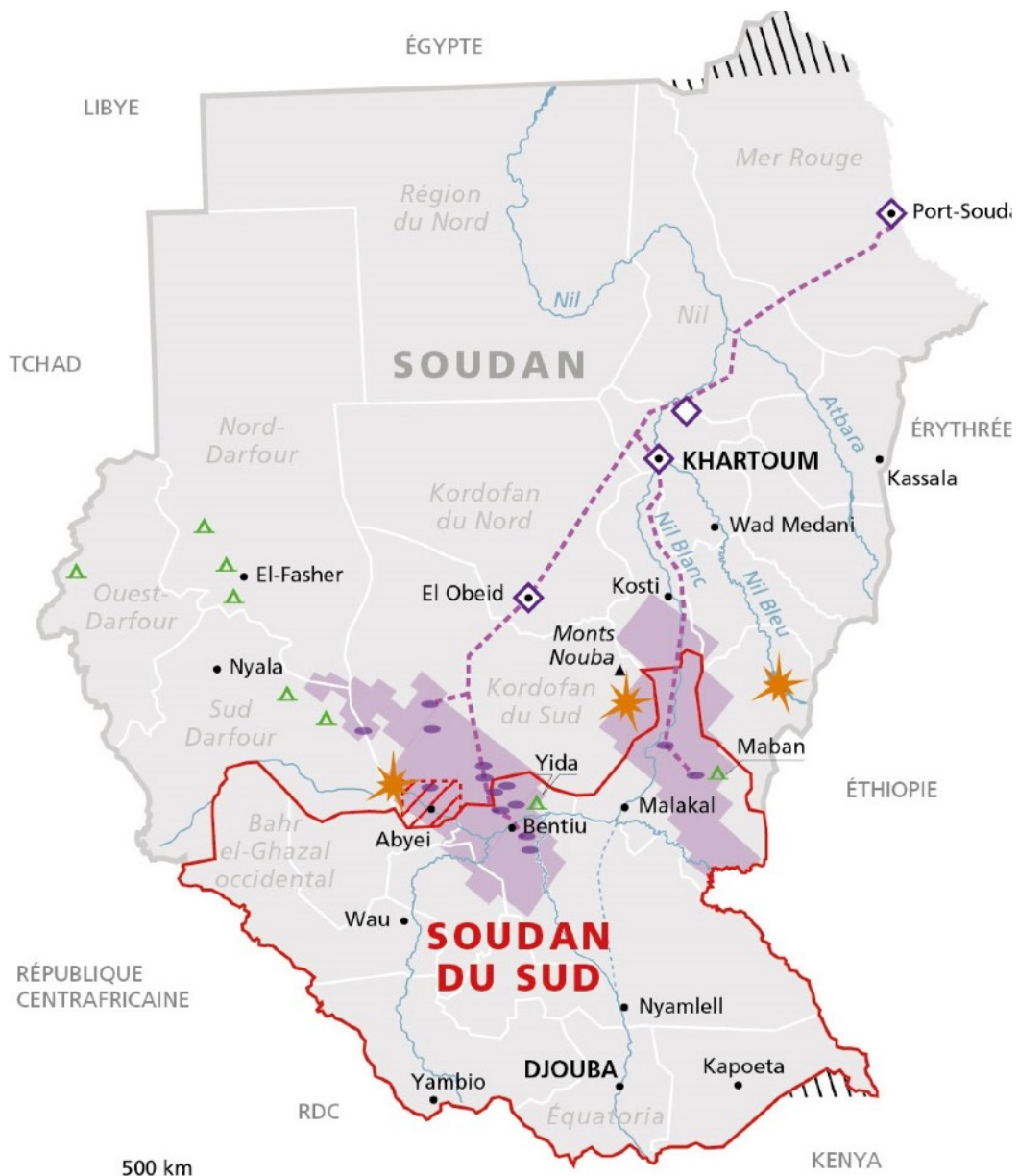
Sources:

- CIA World Factbook
- Coutansais Cyrille P. Atlas des empires maritimes, CRNG Editions, Paris, 2013, 289 pages.
- Rikaczewicz Philippe. « Rivalités maritimes en Asie », Le Monde, 1 septembre 2008.
- Ortolan Didier et Pirat Jean-Pierre. Atlas géopolitiques des espaces maritimes, Technip, Paris, 2008.
- Saint-Mazard Isabelle. « Quelles architectures de sécurité pour l'Océan Indien ? », Hérodote, 2012/2, n° 145, p. 129-149.
- Samaan Jean-Loup. « L'Océan Indien, laboratoire de la géographie militaire américaine », Hérodote, 2012/2 n° 145, p. 30-47.
- Véron Emmanuel. « Le "Collier de perles", une stratégie maritime chinoise ? », Posteur Scientifique, 1er prix, St-Dié-Des-Vosges, 4 octobre 2013.

4. Ressources, routes et lieux stratégiques

- Ressources en hydrocarbures
- Route maritime des hydrocarbures et porte-conteneurs
- Détroit et point de passage stratégique
- Ressources en hydrocarbures offshore

Les hydrocarbures au Soudan / Soudan du Sud



- Concession pétrolière produisant du pétrole
- Raffinerie
- Gisement de pétrole
- Pipeline
- Camp de réfugiés

- Contentieux :**
- Limite nord du Soudan du Sud proposée par la Cour permanente d'arbitrage en 2009
 - Autre contentieux
 - Zone de conflit armé
 - Limite d'État

Sources : d'après Carto n°3, 2010-janv. 2011 ; www.internal-displacement.org ; <http://reliefweb.int> et <http://unocha.org>

ANNEXE IV

La présence chinoise en Afrique



Corpus documentaire

Références bibliographiques

- ALDEN Chris, *China in Africa, Partner, Competitor or Hegemon*. London, Zed Books Ltd, African Arguments, 2007, 176 p.

Chercheur à la London School of Economics (LSE), Chris ALDEN est un spécialiste du continent africain, en particulier de l'Afrique du Sud, de l'analyse des politiques étrangères et des relations sud-sud.

Auteur de nombreux ouvrages, il analyse, dans celui-ci, à travers les domaines économiques, diplomatique, de sécurité, les relations entre la Chine et l'Afrique, afin de déterminer si l'on peut les qualifier de partenariat, compétition, ou de domination.

- BEURET Michel, MICHEL Serge, WOODS Paolo, *La Chinafrique, Pékin à la conquête du continent noir*. Paris, Grasset, 2008, 360 p.

Michel BEURET est un journaliste et grand reporter français, Serge MICHEL est journaliste suisse, lauréat du prix Albert Londres en 2001 et Paolo WOODS est photographe.

Rédigé après une enquête menée sur le terrain dans une quinzaine de pays africains, cet ouvrage dresse un état de ce que ses auteurs considèrent comme « la conquête » du continent africain par les Chinois. Ils analysent les motivations de la Chine, ses méthodes et leurs conséquences sur l'Afrique et les Africains.

- CABESTAN Jean-Pierre, *La politique internationale de la Chine, Entre intégration et volonté de puissance*. Paris, Presses de Science po (Références), 2015, 638 p.

Jean-Pierre CABESTAN est chercheur, sinologue français, notamment spécialisé dans la politique étrangère et de sécurité de la Chine. Auteur de nombreuses publications, il a rédigé cet ouvrage en 2015.

Il part du postulat que la Chine entend occuper la première place économique dans le monde mais aussi bouleverser l'ordre mondial tel qu'il existe aujourd'hui.

Il analyse ainsi les forces et faiblesses de ce pays afin de déterminer s'il est, ou non, en mesure d'atteindre des objectifs à hauteur de ses ambitions.

- CHANCEL Claude, PIELBERG Eric-Charles, *Le monde chinois dans le nouvel espace mondial*. Paris, PUF (Major), 2008, 256 p.

Claude Chancel est agrégé d'histoire et enseigne la géopolitique à Grenoble Ecole de Management. Eric-Charles PIELBERG est agrégé d'histoire.

Ouvrage généraliste, *Le monde chinois dans le nouvel espace mondial* permet de comprendre la Chine contemporaine à travers une approche historique, géographique, économique et sociale. Il décrit par ailleurs la place de la Chine dans le monde globalisé d'aujourd'hui.

- RICHER Philippe, *L'Afrique des Chinois*. Paris, Karthala, collection « Terrains du siècle », 2012, 192 p.

Conseiller d'Etat honoraire et ancien ambassadeur de France au Vietnam, Philippe RICHER est un des grands spécialistes français de l'Asie.

Dans *L'Afrique des Chinois*, il constate la transformation du statut et des ambitions de la Chine contemporaine à travers l'offensive chinoise en Afrique. À partir d'éléments historiques et

économiques, il décrypte l'évolution et la situation actuelle des relations complexes qui existent entre la Chine et l'Afrique.

- ROUX Alain, *La Chine contemporaine*, Paris, Armand Colin, collection « Coursus », 2015 (6^{ème} édition), 272 p.

Chercheur français, professeur des universités émérite, Alain ROUX est spécialiste de la Chine. Dans cet ouvrage, Alain ROUX revient sur un siècle de transformations qui ont conduit l'Empire du Milieu, isolé au milieu du monde à devenir une puissance de premier plan. Il analyse ce processus et dresse in fine un portrait contrasté de la Chine moderne.

Articles

- BENAZERAF David, « *Soft power chinois en Afrique, Renforcer les intérêts de la Chine au nom de l'amitié sino-africaine* », in *Asie.Visions* (Ifri), septembre 2014

L'Ifri (Institut français des relations internationales) est un centre de recherche, d'information et de débat indépendant sur les grandes questions internationales, créé en 1979.

Asie.Visions est une collection électronique consacrée aux problématiques asiatiques, traitant des thématiques économiques, politiques et stratégiques.

Réalisé à partir de sources bibliographiques et d'entretiens de terrain, cet article étudie le *soft power* chinois en Afrique, de manière globale, entre discours et intentions affichées et réalités concrètes.

- AUREGAN Xavier, « *Les enjeux du forum de coopération Chine-Afrique* » in *Diploweb.com*, La revue de géopolitique, 24 octobre 2015

La revue électronique *Diploweb.com*, créé en 2000 par Pierre Verluise, docteur en géopolitique à l'Université Paris-Sorbonne Paris IV, traite de l'actualité internationale à travers les publications rédigées par des spécialistes français ou étrangers des domaines abordés.

Dans le cadre du 6^{ème} forum de coopération Chine-Afrique de décembre 2015, en Afrique du Sud, cet article dresse un bilan des 5 forums précédents et propose une actualisation et une mise en perspective des enjeux qui sous-tendent cette édition.

- BENAZERAF David, « *Les Chinois, faiseurs de villes africaines* » in *geoconfluences.ens.lyon.fr*, 1er février 2016

Geoconfluences est une publication en ligne créé en 2003 au nom du Ministère de l'éducation nationale, à destination des enseignants du second degré, par la Direction générale de l'enseignement scolaire et l'Ecole Normale Supérieure de Lyon. Les articles publiés sont rédigés par des enseignants, chercheurs et experts.

Cet article traite de la présence de la Chine en Afrique à travers l'exemple de la construction et des infrastructures. Il démontre le dynamisme de la Chine sur le continent et souligne l'importance croissante des flux directs sud-sud, qui s'affranchissent de plus en plus de l'influence directe des pays occidentaux.

Monographie

- DELHEURE Fabien, GABIRON Quentin, « *La Chine* », Paris, Centre de documentation de l'Ecole militaire (CDEM), octobre 2015, 28 p.

Monographie réalisée dans le cadre de la rédaction par le CDEM de « dossiers pays ». Cette publication dresse un état de la Chine à la fin de l'année 2015, sur les plans économique, politique et social et identifie les grandes lignes de ses politiques étrangère et de défense.

Ressources web

- Forum on China-Africa cooperation, www.focac.org/fra/
- Le Monde, www.lemonde.fr, article/2015/12/04/chine-afrique-le-desenchantement
- Banque mondiale, www.banquemondiale.org
- Agence d'informations économiques et financières Ecofin, www.agenceecofin.com
- www.financialafrik.com

Témoignages

- GUEHENEUX Jérôme, chargé de mission Asie SGDSN, interview le 27 octobre 2016
- ROBINET Cyril, chargé de mission Afrique au SGDSN, interview le 27 octobre 2016